

Rezé

MAGAZINE



N°78

Octobre - novembre -
décembre 2002

Rezé
INFO SERVICE

Le retour de la Nuit du blues, p. 25

Développement durable

Utiliser du bois certifié

Rentrée scolaire

Plus de 10 300 élèves

Équipements sportifs

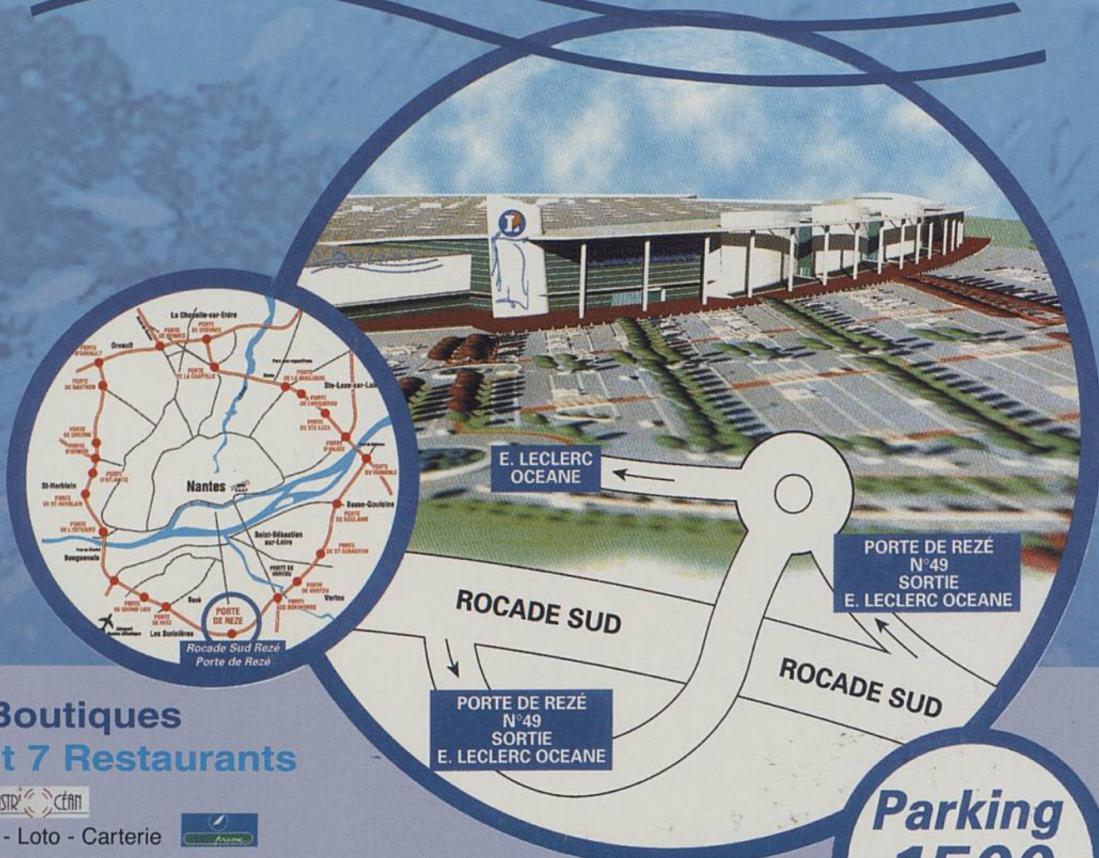
Accès par badge

P23-2002-78

E. LECLERC



Océane



**44 Boutiques
dont 7 Restaurants**

- Bar **DISTRICÉAN**
- Presse - Loto - Carterie
- Garderie Espace enfants
- Brun/Blanc TV - HI-FI
- Electroménager - Micro
- La Poste **LA POSTE**
- Pizzeria - grill
- Cafétéria Casino
- Crêperie **ALIZÉ**
- Encadrements
- Agence E. Leclerc Voyages **E. LECLERC VOYAGES**
- France Telecom **france telecom**
- Optique **Krys**
- Cordonnerie/multi-service
- Pressing **5 à Sec**
- Banque **4X**
- Salon de coiffure mixte
- Parapharmacie E. Leclerc

- Mc Donald's
- Feux Vert **FeuVert**
- Développement photo **photojet**
- Bijouterie Joaillerie/Montres **COMPAGNIE DES ORS**
- Bar-brasserie **Brunel S**
- Croissanterie
- Prêt-à-porter homme **L'AMOR**
- Vêtements et chaussures enfants **ORCHESTRA**
- Salon de coiffure mixte **Saint Karl**
- Prêt-à-porter femme Cache-Cache
- Maroquinerie **Silber**
- Lingerie **Canada**
- Prêt-à-porter femme **LAURE**
- Salon de thé **Blue**
- Restaurant asiatique **NEW CHINA TOWN**
- Chaussures **BER L**
- Street-wear **Street**
- Vêtements enfants **Q**
- Articles de sport **COURIR**
- Prêt-à-porter femme **jennyfer**
- Parfumerie **NOCIBÉ**
- Pharmacie **+**
- Prêt-à-porter femme **Catana**
- Prêt-à-porter homme/femme **4V**
- Prêt-à-porter homme/femme **celio***
- Hypermarché **E. LECLERC**

**Parking
1500
places**

Porte de Rezé N°49 - Rocade Sud
Tél. 02 51 11 51 11
Ouverture du lundi au samedi de 8H30 à 21H
 872 800 883 RCS NANTES



Le sens de notre démarche

P23-2002-78



ÉDITORIAL

Le projet d'implantation d'une grande salle de spectacle de marque Zénith est en débat. Quelle que soit la décision qui sera prise par le conseil communautaire du 11 octobre prochain, il me paraît important de rappeler le sens de notre démarche.

Nous, élus des communes, avons mis sur pied un district puis une communauté urbaine pour ensemble, décider de la répartition équilibrée des équipements et garantir ainsi un développement harmonieux de l'agglomération.

« ...poursuivre la volonté d'aménagement du territoire que nous avons eue jusque-là... ».

Tout concentrer en un point au nord de l'agglomération, quand des propositions d'intérêt équivalent existent ailleurs⁽¹⁾, ne me paraît pas poursuivre la volonté d'aménagement du territoire que nous avons eue jusque-là, au-delà de nos appartenances politiques.



Gilles Retière et les élus de Rezé soutenus par les maires des communes voisines et le député de la circonscription, le 20 septembre en mairie.

Le rééquilibrage au profit du sud-Loire est une nécessité évidente face aux encombrements de circulation, à la densité d'occupation et à l'éloignement progressif des implantations par rapport au cœur de l'agglomération que connaît le nord-Loire. Voilà en quelques mots la raison principale de notre mobilisation soutenue par l'engagement des industriels de Rezé et des communes proches.

Gilles Retière, Maire.

(1) La proposition de Rezé concerne le terrain de la Brosse au sud de l'échangeur « Porte de Rezé » avec un terrain de 45 ha déjà propriété de la communauté urbaine et dont la desserte est prévue dans le cadre du contournement des Sorinières.

10 URBANISME

Mieux vaut demander les autorisations

11 DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville s'engage

12 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Badger pour entrer

13 TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Les médiateurs sur le terrain

15 à 18 DOSSIER

- Rentrée scolaire sereine
- Travaux à Jean-Jaurès
- De la crèche à l'école
- Les sciences courtisent les filles

19 INSERTION

Le fleuve accessible aux handicapés

21 ENVIRONNEMENT

Bilan de la collecte sélective

22 QUARTIER DU CHATEAU

Libre expression...

23 VIE ASSOCIATIVE

Les p'tits déj' de Trentemoult

25 à 27 CULTURE

- Retour de la Nuit du blues
- Idées cadeaux

Photo de couverture : La Ville de Rezé s'est engagée à utiliser du bois certifié. Lire en page 11.

Retrouvez Rezé-Magazine sur le site web : www.mairie-reze.fr

Adressez votre courrier électronique à : lemaire@mairie-reze.fr
administration@mairie-reze.fr



Responsable de la publication : Dominique Mérel - Première adjointe
Directeur de la communication : Jacques Lamy
Rédacteur en chef : Dominique Robin
Photos : Thierry Mézerette.
Mots fléchés : Philippe Imbert
BD : Eric Le Brun
Ont participé à ce numéro : Anne Mathieu, Vanessa Ripoché.
Maquette : Le Square Deshoulières
Impression : Top Imprimerie. Régie publicitaire : Vanden SA. Tirage : 20 000 exemplaires
Contact Rezé-Magazine : Hôtel de Ville - BP 159
44403 Rezé Cédex - 02 40 84 43 00
Imprimé sur du papier recyclé Cycylus fabriqué à 100 % à partir de vieux papiers.

T R A V A U X

Bœufs en pacage sur les prairies de Sèvre

Une zone de 2 ha de pâturage, sur les 18 ha que comptent les prairies de Sèvre, a été aménagée en septembre. Olivier Batard, agriculteur à la ferme de la Moricière à Pont St-Martin, a amené 4 bœufs nommés Ben Hur, Fonceur, Sausisson et Sec par ses enfants. C'est le retour du pâturage 30 ans après le départ des dernières vaches. Au plaisir de voir des animaux s'ajoute l'intérêt du pacage : l'endroit est colonisé par les orties et surtout la baldingère, une herbe couvre-sol qui envahit tout. Le piétinement des bovins devrait favoriser le retour à la diversité des herbes. L'expérience est suivie de près par la société pour la protection de la nature et de l'environnement *Bretagne vivante*. Le réaménagement des prairies, transformées en parc paysager dans les années 70 pour mettre en valeur leur spécificité de prairies humides, se poursuit avec le creusement d'une mare et l'élagage des basses branches d'arbres qui permettra le fauchage des hautes herbes ■

**Ouverture d'une agence retraite**

Crédit photo : Pascal COGREL CRAM

Le 1^{er} juillet, la Caisse primaire d'assurance maladie (CRAM) a ouvert une agence pour les futurs retraités et les retraités du Régime Général, au 25 rue Félix Faure. Elle propose de vous informer à tout moment sur vos droits à la retraite, vous délivrer votre relevé de carrière, réaliser votre reconstitution de carrière et évaluer votre future retraite dès 58 ans, constituer avec vous un dossier complet avant votre départ en retraite, vous orienter vers les différents intervenants utiles pour votre vie à la retraite. Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Tél. 02 51 72 80 80 ■

Journée continue

L'accueil général et le service des Formalités administratives de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30, le samedi de 9 h à 12 h.

Renseignements : 02 40 84 43 84.

Le Service des fêtes déménage

En fin d'année, le Service des fêtes s'installera dans les anciens locaux de France-Télécom, acquis par la Ville et situé aux Trois Moulins, rue Joseph et Lucien Leclerc. En effet, ce service devait libérer le bâtiment qu'il occupait jusqu'à présent dans l'impasse Ordronneau et qui doit être vendu. Des travaux de remise en état et d'aménagement des locaux ont été engagés début septembre pour un coût de 146 000 € ■

Voirie

La sortie sur le boulevard Le Corbusier n'était pas évidente depuis la rue des Grands-Courtils : des véhicules en stationnement interdit à côté du carrefour, gênaient souvent la visibilité. Mi-juillet, la communauté urbaine a procédé à des aménagements rendant impossible le stationnement gênant.



Rue du Château d'eau.

Parmi les autres travaux réalisés cet été : la réfection des passages piétons de la place Édouard Macé sur la rue Georges Grille (coût : 23 000 €) ; la création d'îlots rue des Ajoncs, de la rue de l'Étang à la rue des Bruyères (coût : 18 000 €) ; la mise en place d'un stationnement alterné et la création d'îlots rue du Château d'eau (coût : 25 000 €) ; le prolongement du trottoir et la réfection de la chaussée rue des Landes Belleville (coût : 48 000 €) ; la reprise du trottoir, la réalisation de pincements de voie et la mise en place d'un stationnement alterné rue de la Bauche-Thirault, entre la rue Sauvestre et l'accès piétonnier à l'hypermarché (coût : 65 000 €). A compter de la mi-octobre, la réfection de la chaussée et des accotements est programmée rue de la Coran. Coût : 70 000 € ■

Logement décent

Un décret du 30 janvier 2002 précise les caractéristiques d'un logement décent pour être proposé à la location. Il doit être clos et couvert, en bon état d'entretien et de solidité, protégé contre les infiltrations d'eau. Les réseaux et branchements d'électricité et de gaz, les équipements de chauffage et de production d'eau chaude doivent être en bon état de fonctionnement et conformes aux normes de sécurité en vigueur. Un logement décent offre

nécessairement un système d'alimentation en eau potable, une cuisine aménagée de manière à recevoir un appareil de cuisson, un éclairage suffisant de toutes les pièces, une installation sanitaire intérieure comprenant un WC séparé de la cuisine et du lieu où sont pris les repas. La pièce principale doit disposer d'une surface habitable d'au moins 9 m² et d'une hauteur au moins égale à 2,20 m. L'intégralité du décret est consultable sur www.legifrance.com ■

Hausse des tarifs de la restauration scolaire

Les tarifs de restauration scolaire et d'accueil périscolaire augmentent de 2 % cette année 2002/2003. Selon la tranche de quotient familial, les tarifs de repas varient ainsi de 1,59 € (contre 1,56 € précédemment) à 5,81 € (contre 5,70 €).

Cette augmentation est due à la hausse continue du coût alimentaire : + 13 % par rapport à 1997. L'impact des différentes crises de la filière viande (« vache folle », fièvre aphteuse) est en cause. Il a en effet conduit la Ville à sécuriser ses approvisionnements et à acheter des viandes labellisées, comme par exemple du bœuf bio. Les frais de personnel ont, eux aussi, augmenté : + 28 % en 2001 par rapport à 2000. Plusieurs raisons à cela : l'amélioration de l'encadrement des enfants en maternelle (une animatrice pour 8 enfants), qui a généré un surcoût de 56 000 € ; la professionnalisation des



équipes d'animation, qui s'est traduite par 450 heures de formation supplémentaires en 2001 ; la prise en compte du goûter servi le soir dans les accueils périscolaires. Enfin, l'augmentation des effectifs a nécessité l'embauche d'animatrices supplémentaires. Notons qu'au total, les coûts de fonctionnement des restaurants scolaires ont augmenté deux fois plus vite que les tarifs appliqués aux familles ■

Maison de la justice et du droit Pas avant la fin 2003

Dans le cadre du contrat local de sécurité puis du contrat de ville en 1999, la municipalité a sollicité le président du Tribunal de grande instance et le Procureur de la République pour créer une Maison de la justice et du droit (MJD) au sud-Loire (1), plus précisément à Pont-Rousseau, 8 rue Jean-Baptiste Vigier (2). Un lieu géographiquement bien placé pour répondre aux besoins de Rezé et des communes volontaires : Nantes pour le quartier St-Jacques, St-Sébastien, Bouguenais, St-Jean-de-Boiseau, La Motagne, Le Pellerin et St-Aignan-de-Grandlieu.

Le projet a commencé à se concrétiser en avril dernier quand la Garde des Sceaux a annoncé la création d'un poste de greffier, chargé d'informer le public et de gérer les diverses permanences. Or cet été, le ministère de la Justice a décidé de geler les postes pour les nouvelles MJD jusqu'en juin 2003. Cette décision, si elle trouve une issue favorable, repousse l'ouverture de l'équipement à la rentrée 2003 ■

(1) Ouverte aux Rezéens, une MJD existe déjà au nord-Loire, aux Dervallières (photo). Le principe est d'offrir gratuitement à chacun des renseignements sur ses droits et ses devoirs : information dans le domaine judiciaire, consultation juridique d'avocats, aide aux victimes d'infraction, etc.

(2) Un traitement judiciaire rapide de la petite délinquance est aussi proposé, ainsi que règlement de conflits familiaux ou privés.

(2) La Maison de la sécurité sociale, actuellement située à cette adresse, serait déplacée rue Jean-Baptiste Vigier.



Les rendez-vous des Rezéens

Fêtes/Concerts

Fred Radix

Chanson-humour par un interprète extrêmement théâtral.

Mardi 1^{er} octobre, théâtre municipal. ARC.

Carte Blanche à Tonic FM.

Miniman, HK, MC Koil (du collectif les Visiteurs).

Vendredi 4 octobre à 20 h 30, la BaraKaSon-CSC Château.

Fête du quai Léon Sécher.

Pour plus de précisions, se reporter au Rezé-Infos d'octobre.

Les 5 et 6 octobre.

Carte Blanche à BPM Production.

Idem, Robert le Magnifique, UHT.

Vendredi 11 octobre à 20 h 30, la BaraKaSon-CSC Château.

Carte Blanche à Toxxic TV.

Toxxic TV, 6/8, Dr Strange and the Fraggle + surprise.

Vendredi 25 octobre à 20 h 30, la BaraKaSon-CSC Château.

Ensemble Elyma -

Sous la direction de Gabriel Garrido.

Vendredi 25 octobre, auditorium du CNR à Nantes.

Cie Point du jour

« Graines d'étoiles »

Les paroles des Haïkus, quelques contes japonais, le son des steel-drums émerveilleront les petits à partir de 1 an.

Mercredi 6 novembre, Galerie de l'Espace Diderot.

Carte Blanche aux Martins-Pêcheurs.

Mat Piche, Hugues Pluiose, La Corde.

Vendredi 8 novembre à 20 h 30, la BaraKaSon-CSC Château.



Les martins pêcheurs
musique

Ensemble Louis Berger

Musique baroque.

Dimanche 10 novembre, église Saint-Paul.

Jean-Louis Aubert.

L'ancien leader de Téléphone revient avec un nouvel album.

Jeudi 14 novembre, Halle de la Trocardière.

Festival « Globe-Sampler »

Meï Teï Sho/Ganoub, Duoud.

Samedi 16 novembre à 20 h 30, la BaraKaSon-CSC Château.

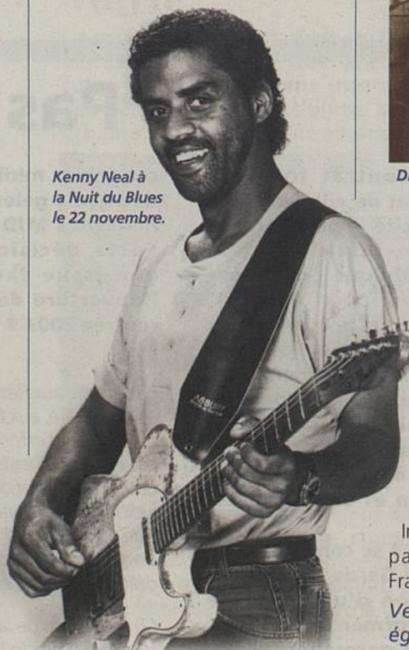
Indochine

Mardi 19 novembre, Halle de la Trocardière.

Nuit du Blues

Avec le Chicago Blues festival, Kenny Neal et Ike Turner.

Vendredi 22 novembre, Halle de la Trocardière.



Kenny Neal à la Nuit du Blues le 22 novembre.

Les Amis d'ta femme, Les Fils de Teuhpu.

Vendredi 22 novembre à 20 h 30, la BaraKaSon-CSC Château.

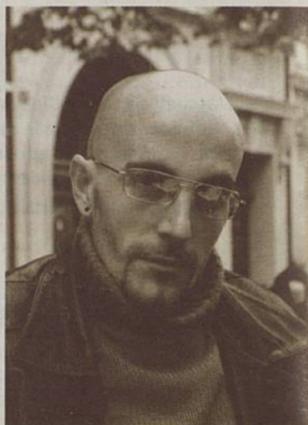
Flying Poo, Sitronapoo, Clone

Vendredi 29 novembre à 20 h 30, la BaraKaSon-CSC Château.

Kelly Joe Phelps -

Un bluesman américain, véritable songwriter bourré de talent.

Mardi 3 décembre, théâtre municipal.



Dr Maboul.

Carte Blanche à Dr Maboul.

Dr Maboul, R2C Familia.

Vendredi 6 décembre à 20 h 30, la BaraKaSon-CSC Château.

Stradivaria

Interprétation d'une première partie des « Nations » de François Couperin.

Vendredi 6 décembre, église Saint-Paul.



Yann Tiersen

Il sera accompagné d'un ensemble de trente musiciens classiques.

Vendredi 13 décembre, Halle de la Trocardière.

Renaud

Attention, le spectacle du 7 décembre à la Trocardière affiche complet. Aussi, une nouvelle date de concert est programmée le mercredi 28 mai 2003 à 20 h 30.



Théâtre

Théâtre Espace, Judith Nab « Twilight »

Mime, danse et projection d'images.

Mercredi 9 octobre à 10 h 30 et 20 h 30, théâtre municipal.

Tara théâtre

« Le nain et le baobab » Conte traditionnel africain.

Samedi 19 octobre, théâtre municipal.



Tara théâtre.



Smart Cie.

En bref

Semaine des retraités

Dans le cadre de la Semaine nationale des retraités, du 14 au 20 octobre, l'Office des retraités et des personnes âgées de Rezé (ORPAR) propose plusieurs rendez-vous : marche intergénération, conférences, inauguration de nouveaux locaux (centre social des Trois-Moulins), repas avec animations...

Pour plus de précisions, se reporter au Rezé-Infos d'octobre.

Droits de l'enfant

Organisée pour marquer le soutien de la Ville à la Journée internationale des droits de l'enfant, la Semaine de l'enfant et du jeune citoyen est programmée du 18 au 23 novembre. Thème retenu :



« solidarité, équité, citoyenneté ». Il sera donc question d'économie sociale et solidaire (lire page 9), de développement durable, de commerce équitable (lire la BD, page 29). Trois concepts pas forcément faciles à définir pour le grand public et, en particulier, les jeunes. De nombreux outils pédagogiques seront donc mis à disposition des établissements scolaires. Les élus iront au devant des collégiens et lycéens pour expliquer la politique de la ville dans ce domaine. Un marché équitable avec des stands animés par des jeunes se tiendra par ailleurs le samedi 23 novembre.

Pour plus de précisions, se reporter au Rezé-Infos de novembre.

Nouveau cirque

Smart C^{ie}

« Gérard et Andrew, enfin prêts »

Un duo clownesque désopilant, maniant le mime et l'acrobatie avec dextérité. En 1^{ère} partie, Cie NGC 25.

Vendredi 29 novembre, théâtre municipal.

Renseignements

Centre musical de la Balinière,
24 rue de la Balinière,
02 51 70 78 10.

ARC, centre musical de la Balinière. Billetterie :
02 51 70 78 00.

La BaraKaSon-CSC Château, allée du Dauphiné,
02 51 70 75 75.

Hôtel de ville en couleurs

En juin, l'une des façades de l'hôtel de Ville - celle qui donne rue Dupré-Vilaine - a bénéficié d'un ravalement. Jusque là, rien de très original. Ce qui l'est davantage, c'est le choix de colorer cette façade en ocre-rouge. Pour l'entourage des fenêtres, c'est un vert pâle qui a été retenu, tandis que le soubassement de la façade et la saillie de la toiture en bois ont été peints en noir.

La peinture minérale utilisée donne à l'ensemble un aspect granuleux mat. Une façon pour la Ville d'emboîter le pas aux initiatives déjà prises dans ce domaine du côté de la Haute-Ille et de Pont-Rousseau (1). Coût : 22 500 € ■



(1) Initiatives accompagnées par les services techniques et l'architecte-consultant de la Ville, Bruno Plisson (voir Rezé-Magazine n°73).

Soutien à l'ARIA

Dans le cadre d'une convention, la Ville a renouvelé son soutien à l'Académie de recherche et d'interprétation ancienne (ARIA) qui assure des actions de diffusion, de production et de formation en matière de musique ancienne. Une subvention d'aide au fonctionnement de 45 570 € lui est versée pour 2002. Une subvention de 10 670 €, cumulable sur trois ans, lui sera attribuée pour financer la réalisation d'un CD. Par ailleurs, la Ville continue de mettre du personnel, du matériel et des locaux à disposition de l'ARIA. L'évaluation globale de ces moyens s'élève, pour cette année, à 122 575 € ■

Achat d'un défibrillateur



La Ville - c'est la première dans le Département - a acheté un défibrillateur pour la somme de 3 525 € et l'a offert à l'Association départementale de la Protection civile, section de Rezé. En effet, l'État impose la présence de secouristes aux organisateurs de manifestations. La Ville a donc souhaité que l'association, qui intervient régulièrement sur la commune, continue à répondre le plus efficacement possible aux besoins.

Avec un défibrillateur, les secouristes peuvent intervenir rapidement en cas d'arrêt cardio-respiratoire : 21 % des victimes retrouvent alors leur activité cardiaque. Elles ne sont en revanche que 6 % dans le cas d'une défibrillation tardive réalisée lors de l'arrivée des premiers professionnels médicaux ■

Record

Record d'affluence à la piscine, réouverte en juin après travaux : 12 500 entrées en juillet, soit 22 % de plus qu'en juillet 99 qui avait connu un pic de fréquentation ■

Jumelage

Une délégation rezéenne s'est rendue cet été en Roumanie pour répondre à une demande de jumelage de la ville d'Ineu. Signature officielle prévue en mai 2003. La coopération porterait principalement sur l'éducation et la santé ■

Impôts locaux

Les hausses des taux d'imposition constituent la principale tendance des budgets 2002 votés par les collectivités territoriales (source : La Gazette des communes du 22 avril). Parmi les facteurs d'explication : le passage aux 35 heures et la fin des premiers contrats emploi-jeunes. Rezé, où les impôts locaux sont stables, fait figure d'exception. Le taux de la taxe sur le foncier bâti baisse même de nouveau cette année de 1,30 % ■

Indemnités des élus

La loi relative à la démocratie de proximité met en place une indemnité de fonction pour tous les élus municipaux, qu'ils siègent dans la majorité ou non. Le 28 juin, le conseil municipal a donc fixé un taux d'indemnités des conseillers qui tient compte de ces dispositions réglementaires ■

Saison de l'ARPEJ

L'été de l'ARPEJ

1 711 enfants et jeunes en juillet et 1 357 en août ont fréquenté les équipements et animations de l'ARPEJ (Association pour la réalisation d'activités éducatives, sociales et de loisirs pour l'enfance et la jeunesse de Rezé). 4 637 accueils à la demi-journée et 17 535 à la journée ont été réalisés.

Les séjours hebdomadaires (mini-camps et colonie de la Pinelais) ont connu une belle fréquentation. Cependant, la fréquentation des centres de loisirs, à l'exception du Chêne-Gala pour les enfants de 3 ans, est inférieure aux prévisions.

Ce constat est à mettre en relation avec un petit souci dans l'organisation : le fait que des parents inscrivent leurs enfants mais ne les envoient finalement pas. Une «surréservation» qui n'est pas forcément facile à gérer ■



Question à une élue

Rezé Magazine : six conseils consultatifs de quartier ont déjà été mis en place. Quel premier bilan tirez-vous de cette initiative ?

Réponse : Mireille Richeux-Donot, adjointe chargée de la démocratie locale et de la coordination des élus de quartier.

Nous nous étions engagés à mettre en place des conseils de quartier pour débattre avec les citoyens et chercher ensemble des solutions.

Avec six quartiers désormais dotés d'un conseil consultatif - Pont-Rousseau, Ragon, Trentemout, Château, Jaunais-Blordière et dernièrement Houssais - la démarche est bien engagée. Reste Rezé-centre, qui sera mis en place en novembre.

Pour participer, les Rezéens se sont mobilisés. Dans chaque quartier, 40 personnes environ ont été retenues pour faciliter la réflexion et la discussion. Pour la sélection, nous avons tenu compte des critères annoncés : intergénération, parité hommes-femmes, localisation dans le quartier. L'âge moyen des membres des conseils est de 46 ans et 40 % d'entre eux sont des femmes. Un regret : une réelle difficulté à mobiliser les jeunes.

Les conseils consultatifs se réunissent une fois par trimestre environ en présence d'intervenants (architectes, techniciens...). L'ordre du jour est fixé selon la demande des participants ou sur proposition de la municipalité. La diversité des thèmes abordés reflète la nature du quartier et les préoccupations de ceux qui l'habitent.

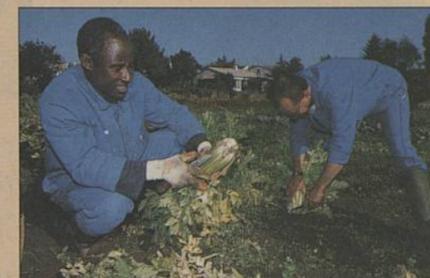
C'est pour nous une première étape. Le mandat des conseils consultatifs de quartier étant de deux ans, un bilan sera effectué pour en améliorer le fonctionnement avant de les relancer ■



Communauté urbaine

Pour une économie sociale et solidaire

« Une autre façon de faire de l'économie, d'échanger et de créer de la richesse, en respectant l'homme et son environnement » : c'est sur ce thème qu'a travaillé Jean-Philippe Magnen, conseiller municipal de Nantes et conseiller communautaire. Début juillet, l'élu a présenté au Président de la communauté urbaine, les conclusions de son rapport, qui s'appuie sur une étude du cabinet Extra-Muros. Menée sur 11 communes de plus de 10 000 habitants de l'agglomération nantaise, celle-ci a recensé 3 325 associations intervenant dans le champ de l'économie sociale et solidaire, 33 sociétés coopé-



OSER, une association rezéenne, participe au développement de l'économie sociale et solidaire et entame une réflexion quant à l'élargissement de la distribution de ses produits.

ratives de production, une quinzaine de mutuelles, etc. Les subventions versées à ce secteur par huit collectivités dont Rezé s'élèvent à 36 M €. Dans son rapport, Jean Philippe Magnen fait plusieurs propositions : création d'une coopérative d'activités et d'emplois, mise en place d'une caisse locale solidaire destinée à financer des projets, etc. Ces actions visent aussi à mieux informer, en valorisant par exemple les initiatives innovantes.

Une première semaine de sensibilisation est prévue du 25 au 30 novembre, à Nantes. L'occasion de mobiliser les partenaires concernés (État, communauté urbaine et communes, conseil de développement, université et structures de recherche...) autour des axes de travail proposés ■

Assistantes maternelles

Expérience musicale

« C'était lors d'une réunion à la rentrée - Aux assistantes maternelles on a proposé - L'atelier musical qui était renouvelé - Nous, à plusieurs copines, on n'a pas hésité. » La rentrée, c'était celle de l'année dernier mais, pour Annick Gouar, auteur de ces lignes, le temps n'a rien effacé.

Avec 15 autres assistantes maternelles, c'est sur cette chanson et dans la convivialité qu'en juin dernier, Annick a participé à un goûter au centre de loisirs du Chêne Gala, histoire de marquer la fin d'une belle aventure : « Pendant deux ans, nous avons proposé à des assistantes maternelles indépendantes et aux enfants qu'elles accueillent de s'éveiller au monde sonore et musical, d'échanger et de chanter », expliquent Régine Chaille et Martine Couteau-Bertu,



animatrices du Relais Assistentes Maternelles.

Financée par la Ville, cette action d'accompagnement professionnel animée par Yves Prual, musicien, a abouti à la réalisation de deux recueils de chansons et de deux CD, mis à disposition des assistantes maternelles du Relais et des familles.

« L'écouter avec les enfants, c'est favoriser la complicité avec eux et leur épanouissement », témoigne Karine, qui accueille chez elle un petit garçon de deux ans, Jules.

« Ce projet nous a aussi permis de sortir un peu de chez nous », complète Marie-Christine, assistante maternelle depuis 1987. « C'est un métier qui se professionnalise et nécessite de partager son expérience. » ■

Même pour changer des fenêtres pour du PVC, il faut une autorisation.



Si vous êtes propriétaire ou locataire et envisagez de faire des travaux, demandez les autorisations nécessaires en mairie. Sinon, il vous faudra peut-être tout défaire...

TRAVAUX

Mieux vaut demander

Cela se passe dans le quartier de Pont-Rousseau : « Rue Alsace Lorraine, j'ai constaté sur un immeuble que des fenêtres en bois avaient été remplacées par des fenêtres en PVC », raconte Bernard Gobin, chargé du droit des sols au service municipal de l'Urbanisme. Et alors ? « Dans ce secteur, c'est interdit par le règlement du Plan d'occupation des sols (POS) ». Question de préservation du caractère traditionnel des quartiers anciens et des villages typiques (1).

Le cas de la rue Alsace Lorraine n'est pas isolé. Construction de clôtures donnant sur la rue et donc sur le domaine public, ravalement de façades avec changement des couleurs et des matériaux, pose de volets roulants, installation d'abris de jardins... Nombreux sont les travaux soumis à autorisation qui, dans la

réalité, se font parfois sans. « Dès lors que l'aspect est modifié, une demande de permis de construire ou une déclaration de travaux est nécessaire », insiste Bernard Gobin. Sinon, que peut-il se passer ? « On demande que la situation soit régularisée. Dans les cas où les changements ne sont pas conformes à la réglementation, les propriétaires doivent refaire. »

« On a fait stopper les travaux »

Concrètement, rue Alsace Lorraine, une dépose des fenêtres en PVC a été demandée. Prise en commission des permis de construire, à laquelle participent élus et fonctionnaires, ce type de décision peut être lourde de consé-

quences : « la personne avait investi plus de 10 000 € dans ses fenêtres en PVC ». Dans le centre-bourg, ce sont des panneaux de bois posés sur un imposant mur de béton et culminant à plusieurs mètres de hauteur qui ont dû être enlevés. Récemment, il a aussi été demandé que six enseignes commerciales, trop grandes, soient retirées. Dernier exemple, le ravalement de façade d'un immeuble d'une dizaine d'étages : « On a fait stopper les travaux. La copropriété ne s'était pas souciée du POS et de l'environnement immédiat ».

La plupart du temps, les discussions se font à l'amiable. Les procédures contentieuses sont donc rarissimes, nul ne souhaitant être condamné. Il est vrai qu'exécuter des travaux en méconnaissance de la réglementation est puni d'une amende comprise entre 1 220 € et 6 098 € par m² de surface concernée. De quoi faire réfléchir même si l'on peut être de bonne foi et que l'on ne pensait pas, en réalisant ses travaux, se trouver dans l'illégalité. « Aussi, avant d'entamer quoi que ce soit, le meilleur moyen de ne pas se tromper, c'est de nous contacter », rappelle Bernard Gobin ■

(1) Pont-Rousseau, Trentemoult-les-Isles, Chêne Creux, quai Léon Sécher, villages de l'Aufrère, des Chapelles, de la Chaussée, du Port-au-Blé, de la Jaguère, de la Grand'Haie...

Les démarches à effectuer

Contactez la mairie pour savoir s'il y a lieu ou non de déposer une demande de permis de construire ou une déclaration de travaux. L'installation d'un abri de jardin, par exemple, est soumise à autorisation. Si sa superficie fait moins de 20 m², il vous faudra remplir une déclaration de travaux. Si c'est plus de 20 m², alors il vous faudra déposer un permis de construire. Les services municipaux peuvent aussi vous mettre en rapport avec un architecte-conseil, vous informer sur les travaux pouvant faire l'objet de subventions, etc. Renseignements auprès du service municipal de l'Urbanisme, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Tél. 02 40 84 42 68.

BOIS CERTIFIÉ

La Ville s'engage

Pour ses fournitures, son mobilier urbain, ses édifices, Rezé veut utiliser du bois certifié (1). Un parcours semé d'embûches.

Gérer à long terme les ressources de la planète, dont le bois, s'inscrit dans la démarche de développement durable engagée par la Ville. Il s'agit là de lutter contre la déforestation massive des forêts tropicales et de s'assurer que le bois coupé est produit de façon légale.

À l'échelle mondiale, cet objectif formulé à Rio en 1992 n'est pas nouveau. Pourtant, il reste d'actualité. En témoigne ce qu'a dit la France début septembre à Johannesburg, au sommet mondial sur le développement durable : « En Asie, un tiers de la forêt a disparu en 20 ans. L'Amérique du Sud a perdu 645 000 km² de forêt en seulement dix ans, soit davantage que la surface de la France, de la Belgique, de la Suisse et du Luxembourg réunis ! » Du côté des associations, c'est le même son de cloche. Pour le Fonds mondial pour la nature (WWF), « la dégradation de la forêt se poursuit à un rythme inquiétant : chaque semaine, 200 000 ha de forêts disparaissent et seules 6 % des forêts sont protégées dans le monde. »

Des contrôles en chaîne

L'engagement de la Ville de Rezé n'est peut-être qu'une goutte d'eau dans l'océan mais il est un signe fort en direction des entreprises avec qui elle travaille. Et puis elle n'est pas la seule à s'être ainsi positionnée : dans la région, les mairies de La Roche-Sur-Yon, de Saint-Herblain et d'Angers ont fait de même. Cela dit, comment les choses se passent-elles en pratique ? « La seule façon de s'assurer que le bois utilisé provient de forêts durablement gérées est de n'utiliser que du bois certifié, dont on connaît la traçabilité et la bonne gestion », explique



Le port à bois de Chevrière est en partie situé sur Rezé.

Alice Gauthier, du Centre régional de la propriété forestière des Pays de la Loire.

Sur le plan international, il existe cinq grands systèmes de certification, le FSC (Forest Stewardship Council) étant le plus ancien. Toutefois, les représentants des forêts privées ayant jugé les conditions d'adhésion au FSC prohibitives ou inadaptées à la petite propriété forestière en Europe, un autre système de certification a vu le jour en 1999 : le PEFC (Pan European Forest Certification), proposé non pas au niveau d'une propriété mais à l'échelle territoriale. La région des Pays de la Loire est certifiée depuis avril 2002.

Pour obtenir une certification, toute la chaîne par laquelle transite le bois, des exploitants aux négociants, des industriels aux distributeurs et revendeurs, fait l'objet d'un contrôle par un organisme accrédité. Il appartient aux propriétaires forestiers ou aux

entrepreneurs de se manifester et de... financer cette démarche. Les choses se mettent donc en place, doucement. « Pour être certifiés, il nous faudrait dépenser entre 4 500 et 5 000 € », indique Denis Bourgoïn, l'un des responsables de la société Bourgoïn Bois, au Loroux-Bottereau. Lucide, Arsène Loret, responsable d'une menuiserie dans la zone Atout-Sud à Rezé, estime quant à lui que « nul n'a intérêt à se soustraire aux nouvelles obligations d'un cahier des charges ». Mais d'ajouter, que « pour le moment, trop rares sont encore les fournisseurs à pouvoir faire valoir une quelconque certification ». Jusqu'à présent en effet, seules des enseignes importantes comme les 3 Suisses, Castorama, Nature et Découverte, se sont publiquement engagées à commercialiser du bois certifié. Affaire de sensibilisation donc, de patience et de volonté ■

(1) Délibération du conseil municipal du 28 juin 2002.

Désormais, sécurité oblige, les responsables associatifs disposent d'un badge pour accéder à la piscine ou à l'un des 9 gymnases de la ville. Explications.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Badger pour entrer



Pour accéder au gymnase, plus besoin de clés. Il suffit de passer un badge devant un lecteur.

Depuis 1999, la municipalité a engagé une réflexion pour lutter contre le vol et le vandalisme dans les bâtiments communaux : gymnases, piscine municipale, Hôtel de ville, groupes scolaires, centres socioculturels... Au cours du premier semestre 2002, la réflexion est entrée dans sa phase opérationnelle. Tous les bâtiments ont donc été équipés d'alarmes anti-intrusion. Petit plus pour les équipements sportifs : l'installation d'un système d'accès par badge (1). « L'idée est à la fois d'optimiser leur utilisation tout en diminuant le risque d'effraction, de vol et de vandalisme », explique Hubert Richard, adjoint chargé des sports et de la vie associative.

Finies les clés !

Jusqu'alors, environ une quarantaine de clé par gymnase circulait. Le problème, c'est lorsqu'une clé était perdue : « Par sécurité, nous changions les serrures et faisons refaire toutes les clés », raconte Jean-Christophe Auneau, directeur du service municipal Sport et vie associative. « Une opération lourde et coûteuse ». Désormais, si un badge est égaré, il est immédiatement désactivé puis remplacé.

Le badge étant personnel et nominatif, il ne peut donner accès aux installations qu'à des horaires préalablement définis. « En début de saison, certains clubs retiennent des créneaux à l'année alors que finalement, ils ne

viennent qu'épisodiquement », pointe du doigt Hubert Richard. « L'accès par badge étant relié à un ordinateur central, il sera possible de savoir, dans l'intérêt de tous, si les horaires attribués sont occupés ou non et d'optimiser ainsi l'utilisation des équipements. »

Parmi les autres avantages : l'assurance que l'installation sportive sera bien fermée à la fin de la journée. Après avoir activé l'alarme, le dernier utilisateur n'a plus qu'à pousser la porte qui se referme automatiquement. Auparavant, deux agents municipaux passaient chaque soir pour vérifier la fermeture des portes. « Le temps passé à cette opération correspondait à un total de 35 heures hebdomadaires », indique Jean-Christophe Auneau. « Il sera réaffecté aux petites réparations à effectuer régulièrement sur les équipements. »

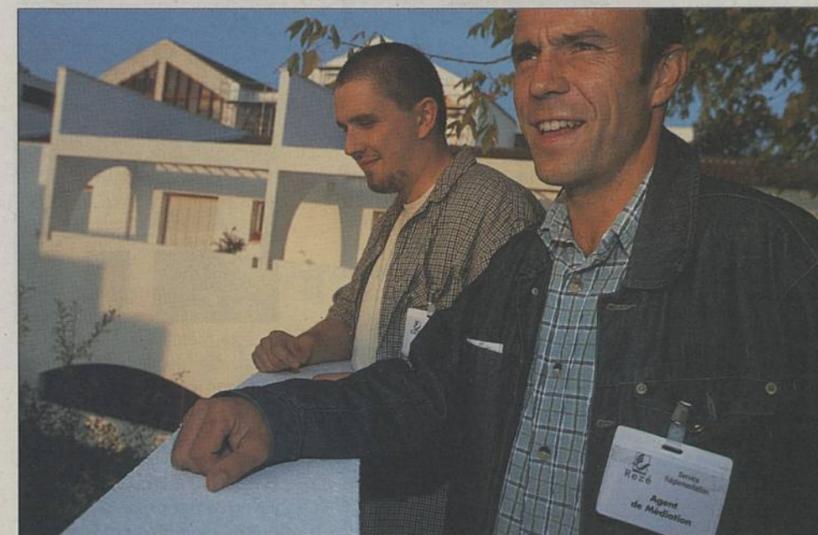
Du temps de gagné, de la sécurité en plus, ce nouveau fonctionnement a-t-il donc tout pour plaire ? « Une période d'adaptation sera nécessaire », répond Hubert Richard. « Et puis entre une sécurité optimale et une gestion souple des allées et venues dans les équipements sportifs, un juste milieu reste à trouver. » Il faut bien, en effet, que les portes restent ouvertes un temps donné pour laisser à chacun le temps d'arriver ■

(1) Le coût global de sécurisation de l'ensemble des bâtiments communaux s'élève à 430 000 €.

Juin 2001, MÉDIATEURS SOCIAUX

Un job tout terrain

Nuisances, agressions, vols... Les médiateurs sociaux, entre autres, sont appelés à la rescousse. Bilan, un an après.



Olivier Régulier et Frédéric Esnault deux des médiateurs sociaux recrutés par la Ville.

Des débris de verre qui jonchent le sol, deux voitures qui brûlent, des agressions verbales et physiques... Il y a un peu plus d'un an, du côté de la rue du Genétais et des logements du CIF Habitat, la situation était intenable. « Quand vous découvrez deux types dans votre cage d'escalier qui n'en sont pas à leur première bière, ont un passé judiciaire et vous menacent alors que vos enfants vont bientôt rentrer de l'école, c'est pas des conditions de vie », témoigne l'une des habitantes à mots couverts. « De la consommation de drogue aux vomissements répétés d'une locataire dans le jardin de son voisin quelques mètres plus bas, la coupe était vraiment pleine ! »

Alerté, le Maire se rend sur place et provoque une réunion avec les habitants, la Police, des élus (1), les responsables du contrat local de sécurité... « Les gens éprouaient un sentiment d'abandon », explique Dominique Mérel,

1^{re} adjointe chargée de la tranquillité publique. « Nous sommes intervenus auprès du CIF Habitat, qui a pris l'engagement de reloger plusieurs familles qui perturbaient la vie du quartier, et exigé que l'entreprise de nettoyage des parties communes aux logements améliore ses prestations. La Ville a demandé au Conseil général la mise en place d'une équipe de prévention spécialisée, sollicité le centre socioculturel et l'ARPEJ pour que des projets soient mis en œuvre et que ce quartier soit investi. » De leur côté, les habitants ont proposé qu'une salle du CIF Habitat, située au pied des locatifs, soit réhabilitée.

Résister à la provocation

Dans cette affaire, le rôle des médiateurs sociaux s'est avéré primordial. « Nous avons rencontré des habitants, des groupes de jeunes aussi », rap-

pellent Céline Rontard et Olivier Régulier, deux des médiateurs employés par la Ville. « Ils avaient des demandes. Nous avons servi de relais entre les habitants et les élus qui les ont rencontrés à plusieurs reprises, le Service d'aide sociale à l'enfance, l'organisme HLM... »

Un an après, qu'en est-il ? « Depuis mon intervention en août 2001 plusieurs mesures ont été prises », cadre le maire Gilles Retière « Pour éviter les rodéos, des ralentisseurs ont été installés. Les portes abîmées des garages à vélo ont été changées. Il a été demandé à la Police un passage plus régulier. Deux familles, sur les trois concernées, ont été relogées. » A la demande de jeunes, des bancs ont aussi été installés sur une partie en herbe.

Quant à la salle du CIF, elle a été remise en état. Mais début septembre 2002, avant même d'être occupé, le lieu avait déjà subi quelques dégradations : une vitre enlevée, des tuyaux de plomberie détériorés... « J'ai contacté les médiateurs », témoigne une habitante, inquiète. Gérard Maray, responsable du CLPS (2), dont dépendent les médiateurs, qui la reçoit en présence de Céline et d'Olivier, se veut rassurant : « Pour éviter que ça se reproduise, il faut rapidement faire vivre cette salle : le centre socioculturel va y programmer des animations, l'ARPEJ y tiendra deux permanences hebdomadaires et la DISS va mettre en place un groupe de réflexion avec des parents. »

Pour autant, chacun sait que la partie n'est pas encore gagnée. C'est pour cela que chaque jour, notamment le soir entre 18 h et 20 h, les médiateurs sont sur le terrain. Au Genétais comme dans les autres quartiers de la ville. Un bonjour à un groupe d'enfants pour savoir si tout va bien, une intervention dans une cage d'escalier pour demander un peu moins de bruit, une visite impromptue dans un squatt... « C'est notre lot quotidien ». Jamais un problème ? « Les habitants nous connaissent bien maintenant, ils repèrent la voiture, ont confiance en nous. Après, tout dépend qui on rencontre. Si ça se passe mal, il faut résister à la provocation, aux insultes. Accepter la bagarre, c'est toujours une erreur. » ■

(1) Le Maire et la 1^{re} adjointe étaient accompagnés de Patric Jouan, conseiller municipal chargé de la prévention des jeunes, de Christine Coutant et Marie-Ange Gallais, élues de quartier.

(2) Conseil local de prévention et de sécurité (CLPS) : 02 40 84 42 36.

Ce qui bouge dans l'économie.

« Granite » est un studio graphique créé en mars par Gwenaëlle Clech, infographiste. Parmi les prestations : la conception de brochures, affiches et journaux internes, la création de logos et de toute image nécessaire à la communication d'associations, d'entreprises... 10 rue Alexandre Huchon, 02 51 11 15 83 ; studio.granite@wanadoo.fr ■

Infirmière libérale, Catherine Godet a quitté l'immeuble Athéna, 62 bis rue Aristide Briand, pour le n°2 de la place Pierre Sémard, où elle s'est associée avec Sophie Chauvin, infirmière. Tél. 02 40 75 54 92 ■

Studio Cascad assure la conception, la création et la charte graphique de tous vos projets de communication. Créé à l'initiative de Marie-Christine Perez - directrice artistique à la Camif pendant 15 ans - Studio Cascad assure également la réalisation de sites internet et de films vidéo. 73 rue de la Galarnière, 02 51 70 04 00 ; 06 76 05 34 11 ; studiocom.marie@wanadoo.fr ■

Baguette « Label Rouge ». Installé dans une très ancienne boulangerie, M. Frérot décide il y a quelques années d'adhérer au « Club des boulangers »,



association nationale de professionnels soucieux de faire progresser la qualité des produits. Depuis, l'idée de réaliser une baguette de tradition française, amoureusement confectionnée dans l'art du métier a fait son chemin. Jusqu'à ce matin du 11 juin 2002, où la première « Bagatelle » estampillée

« Label Rouge » est enfin sortie de son four. A découvrir au 387, rue Charles Rivière. Tél. 02 40 75 75 58 ■

« Tout se loue » a ouvert 3 000 m² dédiés à la location de matériel de réception. On y trouve tout, du simple bougeoir au matériel de pro. L'enseigne doit également déménager l'activité « outillage »



à cette même adresse. L'ancien local, rue du Général Leclerc, sera conservée comme atelier. 8, rue Ordronneau. Tél. 02 40 05 50 50 ■

Rezé Créatic. Deux nouvelles entreprises à la pépinière, 2 rue Robert Schuman. Bruno Excoffon et Philippe Doré ont fondé **Oflux**, entreprise de plomberie, chauffage, sanitaire et climatisation à destination des particuliers. Tél. : 02 40 04 15 61 ; fax : 02 40 04 18 97. **Cyrus Industrie** étudie et réalise tous systèmes de protection incendie. Tournée vers le monde professionnel, elle s'adresse à l'industrie chimique, pétrochimique, mécanique, automobile, agroalimentaire... Tél. 02 40 32 89 69 Fax. 02 51 70 34 77 ■

Cafétéria Casino. Avec une capacité de 280 places, la cafétéria a ouvert ses portes le 1^{er} avril dans le Leclerc Océane. Ouverte de 11 h 30 à 22 h, on peut s'y installer simplement le temps d'une pause café ou plus confortablement à l'heure du repas. Vingt personnes assurent le fonctionnement de l'établissement situé au bout de la galerie, devant l'entrée n° 2. 10, rond point Corbinerie. Tél. 02 40 32 80 83 ■

Nouvelle agence

La Poste ouvre un bureau au Château



« La Poste privilégie la nouvelle agence du Château », explique le Maire, Gilles Retière. « Une ouverture, au cœur d'une Zone urbaine sensible, dont je ne peux par ailleurs que me réjouir. Elle participe en effet au renouvellement du centre commercial et c'est une bonne chose. »

Très attendu, ce 3^e bureau permanent sur la commune (2) a été ouvert le 10 septembre dans le centre commercial. Il est animé par une équipe de 5 personnes dirigée par Philippe Fonteneau (02 51 11 16 25). Équipé d'un distributeur automatique de billets, l'établissement dispose de deux guichets et accueillera un conseiller financier (02 51 11 16 26). Horaires : 14 h - 17 h 30 le lundi, 9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30 le mardi, le mercredi, le jeudi et le vendredi, 9 h - 12 h le samedi. Tél. accueil : 02 51 11 16 23.

(1) L'ouverture de ce bureau dans la zone Atout Sud est maintenue.

(2) Le 1^{er} bureau est implanté à Pont-Rousseau, le 2^e aux Trois-Moulins.

Pétitions et protestations n'ont pas eu raison de la volonté de la Poste de fermer, début septembre, l'agence du Corbusier. « La baisse d'activité entre 2000 et 2001 a été de 5 %. Cela ne représentait plus que 15 minutes d'occupation du guichet par heure », indique Loïc Daniel, directeur départemental de la Poste. Trop peu pour assurer l'ouverture de l'agence, pourtant présente au pied de la Maison Radieuse depuis près d'un demi-siècle ! La municipalité avait bien proposé à la Poste de fusionner l'agence du Corbusier et le bureau postal de la rue Ordronneau (1) pour en ouvrir un grand



Une rentrée scolaire tout sourire à l'école Jean-Jaurès qui accueille 176 élèves.

RENTÉE SCOLAIRE

10 324 élèves

La rentrée scolaire s'est déroulée sous les meilleurs auspices avec l'ouverture de 2 classes élémentaires.

Ce matin du 3 septembre, parents et enfants se pressent dans le hall d'entrée de l'école Jean-Jaurès à Trentemoult, qui compte l'ouverture d'une 7^e classe. Les premiers sont là pour accompagner les seconds mais aussi pour visiter l'établissement, qui a fait peau neuve. Certes, tout n'est pas fini (lire page suivante). Il n'empêche que l'esthétique de la cour, avec ses piliers penchés et colorés, donne le ton. Dans l'ensemble, tout le monde semble satisfait d'une telle évolution. « Mon fils se retrouve pour la 2^e année consécutive dans une classe modulaire », tempère une maman. La situation n'est sans doute pas facile mais elle demeure provisoire : après les vacances de Noël, les élèves concernés rejoindront le nouveau bâtiment actuellement en construction.

Dans les autres écoles, environ une heure plus tard, l'effervescence matinale a disparu. Rencontre avec Roselyne Rosier, directrice de l'école primaire Plancher (lire l'encadré) : « Avec plus de 250 élèves, nous avons des classes un peu surchargées mais on s'y attendait ». A l'échelle de la commune, les effectifs sont quant à eux globalement stables par rapport à l'an dernier. Aucune fermeture de classe n'a été prononcée. En plus de Jean-Jaurès, une 8^e classe a même été ouverte à l'école élémentaire Château-Nord. Quant à la classe intégrée de l'école de la Houssais, qui accueille des enfants handicapés mentaux depuis 1984, son maintien a été assuré après l'intervention des élus municipaux auprès de l'Inspecteur d'académie ■

En bref

Effectifs - La commune accueille 10 324 élèves scolarisés, dont 69 % dans le public. Le détail des effectifs, leur répartition dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur est consultable sur www.mairie-reze.fr (rubrique enfance-jeunesse).

Alarmes - Contre le vol et le vandalisme, la municipalité a équipé tous les groupes scolaires d'alarmes anti-intrusion et de systèmes de contrôle d'accès. Lire aussi page 12.

Informatisation - La municipalité poursuit l'informatisation des écoles : six micros multimédias avec accès à Internet par salle informatique, mise à disposition d'appareils photos numériques, etc. Après Château-Nord, Château-Sud, Ragon, La Houssais en 2001, suivront en 2002/2003 les écoles Plancher, Chêne Creux, Salengro, Ouche-Dinier, Jean-Jaurès et Port-au-Blé. Coût sur 3 ans : 320 000 €.

Restauration - Les restaurants scolaires, au nombre de 13, sont fréquentés par 1 580 enfants en moyenne par jour. En 2001, 228 478 repas ont été fabriqués à la cuisine centrale. Cette année, la participation de la Ville pour la restauration scolaire s'élève à 842 000 €.

Nouvelles directions -

Mme Rosier, qui était directrice de l'école maternelle Plancher, a pris la direction du groupe scolaire (maternelle et élémentaire) après le départ en retraite de M. Valen. A l'Ouche-Dinier, Mme Bourguilleau est directrice de la maternelle en remplacement de Mme Caubel. Mme Chevarin, à la maternelle Salengro, et M. Socoja, à l'école primaire du Port-au-Blé, succèdent respectivement à Mmes Philippe et Coatleven, parties en retraite.

Avec plus de 1,4 M€, c'est le plus gros investissement de la Ville en 2002.

La fin de la 1^{re} tranche des travaux est prévue en janvier 2003.

ÉCOLE JEAN-JAURÈS

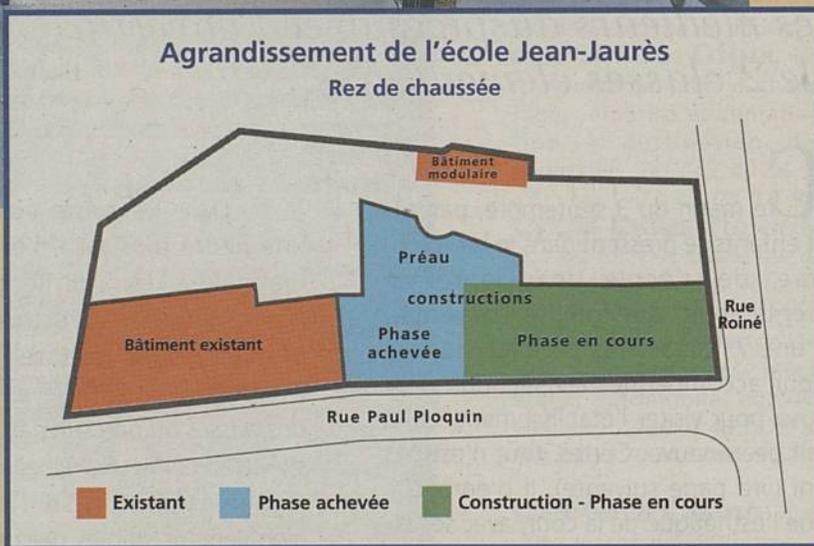
Le chantier de l'année

De 80 élèves en 1992, l'école primaire Jean-Jaurès, à Trentemoult, est passée à 176 à la rentrée 2002. Une progression constante et importante. Une 6^e classe était ouverte en 1999. Une 7^e classe vient d'être créée en septembre. Alors évidemment, pour caser tout le monde, il a fallu trouver des solutions. Dès 1998, la Ville prenait la décision d'agrandir l'école. En attendant la réalisation de ce projet, un bâtiment modulaire était installé dans la cour l'année suivante. Les travaux ont finalement débuté en janvier 2002 après définition d'un programme, prévision du financement, concertation avec les enseignants, les parents et les habitants du quartier.

8 salles de classe

Le projet a été découpé en deux tranches, tant son budget est conséquent. La première sera terminée pour janvier 2003. Elle comprend la démolition d'une partie des locaux existants et la réalisation à la place d'un préau et de deux nouveaux bâtiments dédiés à l'école élémentaire. Dès septembre, les élèves ont ainsi découvert le préau et une première construction comprenant une salle de classe au rez-de-chaussée, une salle de classe et une salle de décroisement à l'étage, des sanitaires et un ascenseur. Reste à réaliser le deuxième bâtiment pour le début 2003 : restaurant, accueil périscolaire... L'établissement disposera alors de sept salles de classes « en dur ».

Quant à la seconde tranche du projet, qui porte sur l'extension et la rénovation de l'école maternelle, elle est prévue ultérieurement et ne sera donc pas réalisée dans la foulée de la première. « *L'endettement de la ville doit être maintenu à un niveau acceptable* », explique Annie Nicolas-Guillet, adjointe chargée de l'éducation et des loisirs



des jeunes citoyens. « *Les efforts faits à Trentemoult ne doivent pas empêcher la réalisation d'autres travaux en parallèle (1).* »

Inscrite dans le plan pluriannuel d'investissement de la Ville, cette seconde tranche est cependant bien programmée. « *S'agissant d'un projet d'ensemble, celui-ci a été conçu dès le départ en deux phases* », insiste Éric

Plumer, adjoint chargé des bâtiments communaux. A terme, la superficie de Jean-Jaurès, dont la capacité d'accueil sera portée à huit classes « en dur », passera ainsi de 946 à 1 600 m² ■

(1) Pour le détail des travaux réalisés cet été dans plusieurs autres groupes scolaires de la ville (Ouche-Dinier, Chêne Creux, La Houssais...), se reporter à la page 10 du précédent n° de Rezé-Magazine.

L'accueil à la halte :
une passerelle
entre la famille
et la vie en collectivité.



LA RENTRÉE DÈS 2 ANS

L'école à petits pas

La halte-accueil du Château prépare progressivement les enfants de 2 ans à l'école avec les parents et les administrations concernées.

La halte-accueil (1) s'appelle « Pousse-poussette », un nom tiré du titre d'un célèbre livre pour enfants. Mais il ne faudrait pas croire pour autant qu'on est pressé de les mettre à la maternelle. Au contraire, l'affaire prend du temps pour la trentaine d'enfants qui entamera la démarche. L'arrivée à la halte se fait par l'intermédiaire de la puéricultrice de la protection maternelle et infantile qui suit les familles. « Nous portons notre effort plus particulièrement sur celles qui, sans cet accompagnement, ne viendraient pas jusqu'à la halte », constate Laure Richard, responsable de la halte.

Décloisonner les administrations

L'enseignant(e) est mis(e) dans le coup, mais l'enfant n'ira que plus tard visiter l'école en promenade, accompagné d'autres enfants et de l'adulte de la halte qu'il connaît bien. Peu à peu, il prendra ses marques. « La scolarisation n'interviendra que lorsque l'enfant sera prêt et en accord avec les parents. Elle se fera quelque soit le moment dans l'année scolaire », rappelle Laure, éducatrice de jeunes enfants ayant préparé ce projet de

puis plusieurs années et consciente des difficultés à affronter.

En effet, pour être efficace dans ce domaine, il faut travailler ensemble, entre administrations qui, d'habitude, restent campées sur leurs compétences. Cela suppose des réunions régulières, des contraintes et des aménagements des fonctionnements habituels. « Nous sommes attentives à ce que les familles évitent d'avoir à raconter leur parcours chaque fois qu'elles changent de structure. Ce travail de relais créé une forte relation de confiance et rend les choses plus faciles pour tout le monde. Face à l'échec scolaire, cette prévention des difficultés porte ses fruits », constate l'éducatrice.

L'originalité de cette démarche a été « gravée dans le marbre » d'une convention signée en juin dernier entre la municipalité représentée par le maire G. Retière, le vice-président du Conseil général, P. Boennec et D. Muller, Inspecteur d'académie pour l'Éducation nationale. Il y avait foule pour fêter la concrétisation d'une réflexion engagée par la Ville en 1996 et à laquelle elle avait associé le Conseil économique et social communal. Ce dernier avait souligné la nécessité du partenariat entre les institu-

tions et de la présence des parents. Deux atouts mis en avant par les acteurs du quartier ■

(1) La halte-accueil reçoit les enfants pour 3 demi-journées maximum par semaine. Cette « crèche à temps partiel » permet aux parents de disposer de temps libre mais aussi d'échanger avec des professionnels. L'enfant y trouve un lieu de découvertes, de stimulations et de socialisation. Allée de Provence, 02 51 70 75 55.

La situation sur la commune

L'admission des enfants de moins de 3 ans est prise par le directeur de l'école, en fonction des directives du ministère et des places disponibles. Les enfants plus âgés restent prioritaires. Sur Rezé, 45 enfants de moins de 3 ans sont scolarisés. L'effort a surtout porté sur l'école Château-Nord qui disposait de locaux. Si l'Éducation nationale devait développer cette priorité, l'arrivée d'une tranche d'âge supplémentaire supposerait d'agrandir et d'aménager les écoles en conséquence. Pour l'instant, la démarche vise d'abord un accueil de qualité en raison de l'âge des enfants. De façon systématique, les structures de petite-enfance de la Ville organisent des visites de familiarisation pour les enfants de moins de 3 ans dans leur future école, en collaboration avec les enseignants ■

Le lycée Jean-Perrin, 1 492 élèves, est réputé pour ses filières scientifiques. Mais les filles sont trop peu nombreuses à choisir cette voie. Opération séduction.

Avec 83 % de réussite au bac scientifique, Jean-Perrin occupe une bonne place dans le palmarès des établissements scolaires de l'agglomération. C'est l'un des lycées les plus importants en nombre d'élèves et ses effectifs ont encore augmenté à la rentrée. Si l'on peut y effectuer un bac littéraire ou économique et social, on peut aussi s'orienter vers les filières scientifiques : à Jean Perrin, 9 des 12 options possibles sont représentées. L'établissement compte six terminales S : 5 dédiées aux Sciences de la vie et de la terre (SVT), 1 aux Sciences de l'ingénieur.

La filière scientifique ouvre des portes

Filles et garçons ne choisissent pas de la même manière leur filière. D'une part, les lycéennes sont moins nombreuses dans les classes scientifiques. D'autre part, quand elles choisissent cette filière, elles s'orientent majoritairement vers les sciences de la vie et de la terre, alors que les garçons plébiscitent les sciences de l'ingénieur.

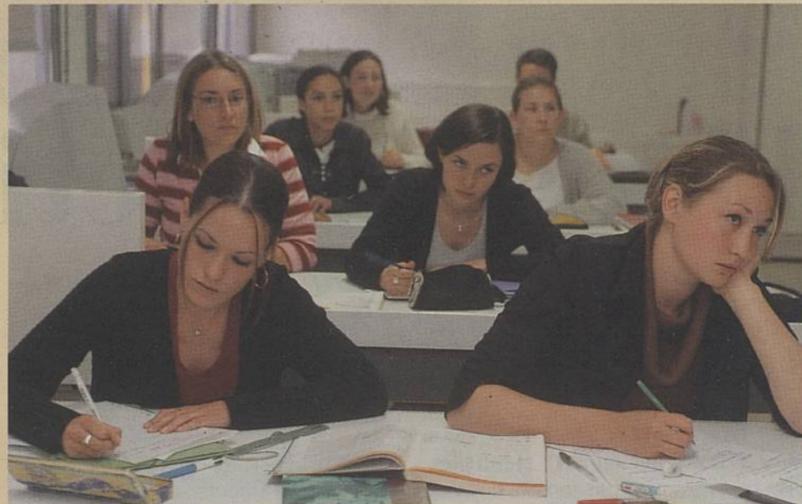
Au cours de l'année scolaire 2001/2002, l'unique terminale S option SVT accueillait 13 filles sur 19 élèves.

Sport : une nouvelle option

Depuis la rentrée, Jean-Perrin est le seul lycée du département à proposer l'option « éducation physique et sportive » en seconde (1). Il s'agit d'un enseignement dit « de détermination », au même titre que les arts plastiques, le latin ou l'initiation aux sciences de l'ingénieur. 34 élèves ont été sélectionnés sur une centaine de demandes. Les plus motivés, appartenant à un club ou conseillés par leur professeur d'éducation physique et sportive du collège, ont été remarqués. Les élèves vont pratiquer plusieurs sports à raison de 7 heures par semaine. Ils pourront poursuivre cet enseignement en première et terminale. Un « bon plan » quand on veut préparer le diplôme pour devenir prof de sport ! ■

(1) Pour ce faire, le lycée dispose d'un gymnase, d'une piste d'athlétisme, d'un terrain en herbe. Il utilise aussi les installations sportives de la Ville à proximité : piscine, complexe sportif.

AU LYCÉE JEAN PERRIN Les sciences courtisent les filles

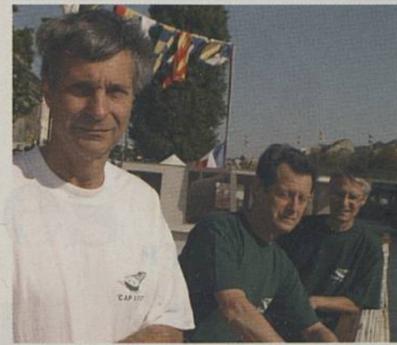


Nombreuses sont celles qui ont choisi cette filière pour s'orienter vers une carrière médicale ou paramédicale. « J'ai choisi l'école d'infirmière », lance une lycéenne. « Et moi, je vais suivre des cours de fac en Belgique pour devenir vétérinaire », répond l'une de ses copines, tandis que cinq autres se préparent à des études de médecine. Il y a celles aussi qui ont des goûts bien affirmés : « Je serai ergothérapeute. » Enfin, quelques-unes s'inscrivent

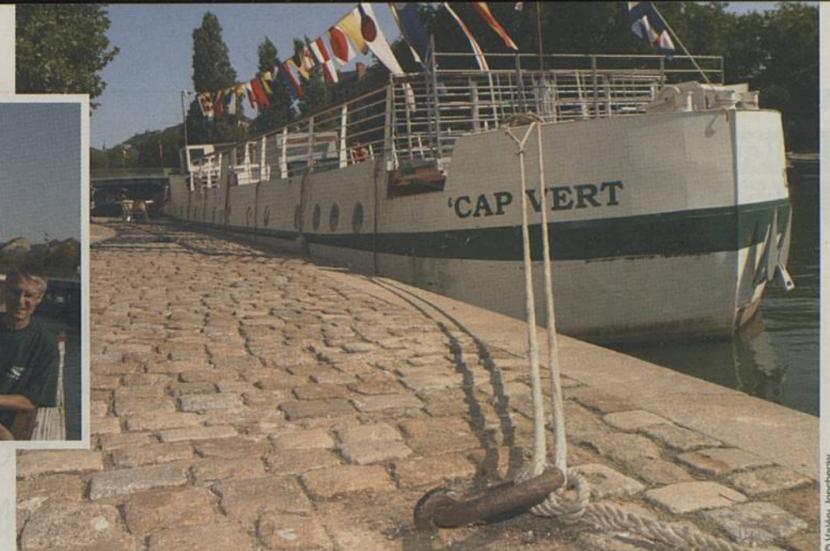
à l'université en psycho, sciences-éco ou histoire. « Au départ, si l'on a choisi la filière scientifique, c'est parce qu'elle nous intéressait. Et c'est celle qui ouvre le plus de portes. » De leur côté, les garçons se voient plutôt ingénieurs agroalimentaires ou dans l'horticulture.

Pour que les filles soient plus nombreuses à choisir la filière scientifique, le lycée Jean Perrin met en avant plusieurs atouts. Il s'appuie par exemple sur 650 micro-ordinateurs en réseau avec un abonnement haut-débit à Internet. L'option « Mesure physique et informatique », qui n'est pas proposée par tous les lycées du sud-Loire, dispose pour elle seule de deux salles multimédia. En février dernier, l'établissement a également organisé une conférence pour valoriser les sciences auprès des lycéennes. « Les filles réussissent mieux au lycée mais elles se sous-évaluent », estime Jean-Pierre Milhès, le proviseur du lycée. « Pour les garçons, c'est plutôt le contraire. » ■

Lycée général et technologique Jean-Perrin, 20 rue du Château de Rezé. Tél. 02 40 32 44 00 ; www.lycee-jean-perrin.net



La péniche Cap Vert amarrée quai de Versailles, lors des récentes fêtes de l'Erdre avec à son bord : Dominique Marichal, Jacques Rocher, Jean-Claude Mahé.



© Valley, Jorcheray

Avec le soutien de la Ville, la belle idée de Cap Vert (1) a pris corps : faire naviguer des personnes handicapées ou âgées.

PÉNICHE CAP VERT Le fleuve accessible à tous

« L'association a été créée en 1995 grâce à mon fils, Nicolas », indique d'emblée Dominique Marichal, président de Cap Vert. Le projet entend proposer à des personnes handicapées ou âgées l'accès à d'autres formes de vacances. Avec six copains passionnés du canal de Nantes à Brest, d'une moyenne d'âge de 25 ans, ils entreprennent de récupérer et remettre en état une péniche. Cependant, l'entreprise s'avère vite très onéreuse et peu satisfaisante, car « on ne trouve pas beaucoup de péniches qui passent les écluses bretonnes... ». Il faudra donc tout réaliser, selon les besoins.

Mais comment concevoir une péniche « sur mesure » ? « Le projet a vraiment changé d'orientation grâce à notre rencontre avec l'association « Histoire de la construction navale », poursuit Dominique Marichal. Ces anciens des chantiers Dubigeon sont en effet emballés par le projet et se lancent dans le dessin, la découpe et l'assemblage de la coque.

Le chantier proprement dit débute en 1998 avec la pose de la première tôle. « Cap Vert recherchait des

aides afin de réaliser les aménagements intérieurs de la péniche », indique Marie-Michelle Bardin, directrice du service de l'Action sociale à la Ville de Rezé. Celle-ci, via l'association d'insertion Oser-menuiserie, choisit donc d'apporter son soutien à la réalisation du projet (2). Pendant trois mois, tout le chantier - soit une quinzaine de personnes - se consacre exclusivement aux aménagements intérieurs en bois de l'embarcation. Lancée le 7 avril 2001, la péniche peaufine encore aujourd'hui des derniers détails. Comme le précise Jean-Louis Gefard, encadrant du chantier menuiserie d'Oser, « il reste encore à terminer la timonerie et un peu de mobilier ».

Présent aux Rendez-vous de l'Erdre

Lors des « Rendez-vous de l'Erdre », fin août, les visiteurs ont pu prendre la pleine mesure de ce projet ambitieux, qui permettra bientôt à des groupes de personnes âgées ou handicapées de découvrir l'activité touris-

tique du canal de Nantes à Brest. Équipée d'un ascenseur et de cabinets de toilettes accessibles, la péniche compte des couchages prévus pour l'accueil de personnes lourdement handicapées et leurs accompagnateurs. Elle est autorisée à recevoir une douzaine de personnes mais attend l'agrément pour le transport d'une trentaine de passagers. Son but est de pouvoir organiser des séjours d'une durée maximum de 5 jours entre Nantes et Redon ■

(1) Centre d'Activité en Péniche et Vacances Éducatives par la Rivière et le Tourisme.

(2) La Ville a également cédé à Cap Vert quelques éléments de cuisine déclassés de son service de restauration.

Pratique

Cap Vert propose une grille d'activités et de tarifs adaptables aux désirs et aux formules choisies par les participants. Pour tout renseignement : Maison des associations, 21 Quai Baco, Boîte n° 7, Nantes. Tél. 02 51 82 07 49.

BRICOLAGE - CONSTRUCTION
DÉCORATION - JARDINAGE

LEROYMERLIN

...et vos envies prennent Vie!

Nous sommes heureux
de vous accueillir du
lundi au samedi de 9^h à 20^h

Centre Commercial Atout Sud
Route de Pornic - NANTES REZÉ
Tél. 02 51 70 77 77 - Fax 02 40 84 12 41



Agence S B T P

TOUS TRAVAUX VRD
ASSAINISSEMENT - VOIRIE
TERRASSEMENTS - GÉNIE CIVIL

Route des Forges - B.P. 115 - 44600 ST-NAZAIRE

Tél. 02 40 70 22 56

Fax 02 40 00 91 80

LES SENS SONT ESSENTIELS

du 10 septembre au 10 octobre

C'est de l'info



La première aide auditive à reconnaissance vocale

Grâce à une aide auditive spécialement conçue pour cette expérience unique, nous pouvons vous démontrer visuellement qu'elle reconnaît véritablement les signaux spécifiques de la parole.

Les étapes successives pour un appareillage réussi

Les personnes âgées craignent, bien souvent, cette première démarche vers les aides auditives. Au cours de ce mois consacré exclusivement à votre information, nous allons vous raconter en détails toutes les étapes qui conduisent vers un nouveau plaisir d'entendre des sons que vous avez oubliés depuis longtemps



La cinquième génération des verres Varilux

Varilux Panamic : une accoutumance automatique et sans effort pour une vision panoramique et une vitesse d'adaptation record



N'hésitez pas à prendre rendez-vous dès aujourd'hui au 02 40 75 30 73, ou venir nous voir à Optique Audition RIVE GAUCHE - 4, rue Victor Hugo - 44400 Rezé les Nantes

COLLECTE SÉLECTIVE Les résultats du tri

Lancé en 1992,
le tri des déchets
est entré dans les
habitudes avec des résultats honorables :
72 kg par habitant en 2001.



La déchetterie de la Malnoue, Rue Pierre Legendre, ouverte de 10 h à 18 h, tous les jours sauf les jours fériés.

538 kg, c'est la quantité moyenne de déchets ménagers produite l'an passé par chaque habitant de l'agglomération (tous types de collectes confondus). La communauté urbaine (CU) qui a compétence tant pour la collecte que pour le traitement depuis l'an dernier, constate la progression des quantités : 295 000 tonnes, soit + 3 % par rapport à 2000.

Ce sont les déchets verts (+ 11 %), les objets et les matières recyclables (+ 10 %) qui ont le plus progressé, confirme le rapport annuel de la CU sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets. Il rappelle également que, dans le cadre de ce service public délégué, deux commissions locales

d'information et de surveillance (CLIS), composées d'élus, de représentants d'associations de défense de l'environnement, d'exploitants et des services de l'État, se sont régulièrement réunies. Elles ont examiné en particulier les résultats satisfaisants des travaux réalisés pour la protection de la population contre les rejets toxiques des usines d'incinération (1).

A Rezé, les déchets ménagers collectés en bacs ont représenté 13 781 tonnes. Le tri, lancé en 1992, a beaucoup progressé. En 1996, des points-tri ont été installés sur la commune (2). En 98, les bacs jaunes faisaient leur apparition. Des quelques tonnes collectées du début, on atteint

aujourd'hui 2 674 tonnes, soit 72 kg par habitant (50 kg pour les emballages-papiers-cartons et 26 kg pour le verre). C'est presque 20 % des déchets ménagers collectés chaque semaine. Un résultat qui se situe parmi les bons scores de l'agglomération.

Le succès de la déchetterie

L'intérêt du tri est double : d'une part, il réduit la consommation de matières premières nouvelles et d'énergie pour les transformer ; d'autre part, il évite la saturation des usines d'incinération. La CU a ainsi dépensé près de 22 M € pour leur élimination (l'équivalent de 144 maisons à 1 million de francs).

En revanche, la déchetterie de la rue de la Malnoue ne cesse d'attirer les foules (3). Depuis des années, elle est la plus active des 11 sites de l'agglomération. L'an passé, les Rezéens et les habitants des communes riveraines y ont déposés 10 173 tonnes ! En s'implantant ici, les grandes surfaces de bricolage et association de constructeurs amateurs ne s'y étaient pas trompés : ils estimaient les habitants du sud Loire particulièrement jardiniers et bricoleurs. Faut-il voir là, la raison de leur passion pour la déchetterie ouverte presque (3) tous les jours de l'année ? ■

(1) Deux CLIS ont été mises en place sous l'autorité du préfet, l'une pour le centre de traitement Arc en ciel de Couëron et l'autre pour le centre Valorena de la prairie de Mauves à Nantes.

(2) Pour connaître le point-tri le plus proche de chez vous : Pôle Loire et Sèvre, 02 40 13 84 00. Pour tout problème de collecte : contacter l'entreprise Grandjouan ou le pôle.

(3) Déchetterie de la Malnoue, accès gratuit de 10 h à 18 h, tous les jours sauf les jours fériés. Elles acceptent tous les déchets non collectés dans les poubelles de la maison : déchets verts, encombrants, gravats, ferrailles, tout venant, huiles etc. Rue Pierre Legendre, 02 51 70 24 04.

QUARTIER DU CHATEAU

Libre expression

Le centre socioculturel a organisé 5 débats ayant réuni jusqu'à 250 personnes. Sujets politiques, faits de société... Chacun a son mot à dire.



200 personnes ont participé au débat sur les élections législatives.

11 septembre 2001, le World Trade Center s'effondre. Les images de l'événement choquent l'opinion publique. 21 avril 2002, premier tour des Présidentielles : victoire pour les uns, amère défaite pour les autres. Deux événements sans commune mesure. Ils ont cependant un point commun : au cœur de l'actualité, ils nous ont remué les tripes. Qui n'en pas parlé, en famille, avec ses voisins, à son boulot ? Il fallait comme exorciser ses peurs, faire part à l'autre de ses sentiments. « En organisant un débat sur ces deux faits d'actualité, nous avons permis aux habitants de s'exprimer. L'idée était de donner des clefs pour comprendre », explique Richard Troisvallets, directeur du CSC. Un objectif qui figure en bonne place dans le projet social du centre : « Nous défendons des valeurs basées sur la liberté d'expression. Et le développement de la vie démocratique constitue l'une de nos priorités », souligne Jacques Berthomé, le président

du CSC. « La mise en place des débats répond donc bien à cette démarche ».

Une ambiance électrique

En dehors du « 11 septembre » et du « 21 avril », trois autres débats ont été proposés. Le thème des mariages mixtes a été préparé avec la Confédération syndicale des familles et l'Office municipal des jumelages et des relations internationales. Dans le cadre de Tissé Métisse, le CSC a travaillé avec l'ACENER (Association des comités d'entreprises de Nantes et Région) sur le sens de l'adhésion à une association : est-ce seulement payer une carte ou bien surtout défendre des valeurs ?

Et puis le 13 juin, avant le 2e tour des élections législatives, un débat animé par Michel Sourget, responsable d'Alternantes, a réuni les deux candidats en lice sur Rezé. « Rapprocher le

Parole d'habitants

Et les habitants du quartier y trouvent-ils leur compte ? « Moi, j'ai voté Le Pen au premier tour », lâche Marie-Jo. « Après, quand j'ai vu qu'il était au second tour, ça m'a énervé. De voir des jeunes de 13 ou 14 ans manifester dans la rue, alors qu'ils ne sont pas en âge de voter, ça aussi, ça m'a énervé. Je suis donc venu au débat sur le 21 avril. J'y ai même pris la parole. Discuter avec les autres, ça m'a aidé à trouver une explication à mon vote. »

Pour Zahia Belhamiti, animatrice au centre socioculturel mais aussi habitante du quartier, « les gens ne lisent pas obligatoirement les journaux, n'écoutent pas forcément la radio. Ils préfèrent le dialogue en direct. Au débat entre les deux candidats aux législatives, on a vu des choses qui ne trompent pas et permettent de se faire une idée plus précise ».

« Les gens en redemandent car ils ont vraiment besoin de s'exprimer, d'échanger leurs idées », confirme Régis, qui a participé à trois des cinq débats. « Sur les événements du 11 septembre, c'était important qu'on puisse se dire d'autres choses que celles entendues à la télé sur les Américains, sur les Maghrébins. » ■

politique du citoyen, c'est l'un des paris visés », précise Richard Troisvallets. Dans une ambiance parfois électrique, la salle a posé des questions sur les emplois-jeunes, la garde des enfants, le droit de vote des immigrés... « Nous souhaitons reconduire ce type de débat (1) mais en dehors de tout contexte électoral, pour assurer une plus grande sérénité des échanges », confie Richard Troisvallets ■

(1) Le journal d'information du CSC « les brèves » paraît tous les 2 mois et vous donne les rendez-vous à venir. N'hésitez pas à le réclamer au CSC.

Des petits déjeuners qui aèrent l'esprit et cultivent l'amitié.



TRENTEMOULT

P'tits déjeuners « maison »

Un samedi par mois, la Maison des Isles propose des petits-déjeuners. Au menu : architecture, philosophie... et croissants chauds.

des corbeilles dressées à l'entrée de la salle, avant de prendre place. Puis un intervenant - sociologue, historien, philosophe... - donne son point de vue sur le thème choisi : « Dialoguer, c'est facile ? », « Tout le monde est-il sociologue ? », « Les livres d'artistes », « Prendre le bus, prendre le tram, une routine, une aventure ? », « Les petits cailloux de couleur »... L'exposé dure environ 3/4 d'heure. Vient ensuite une pause. L'heure, pour les nourritures terrestres, de succéder à celles de l'esprit.

C'est le moment de prendre un café ou un thé et de commencer à discuter avec ses voisins de table. Selon le thème, la discussion peut s'emballer et s'écarter du thème initial. Le but est surtout d'échanger.

Le débat s'engage ensuite entre l'intervenant et l'assistance, souvent constituée d'une trentaine de personnes. Les idées s'enchaînent, enrichies d'expériences personnelles, d'anecdotes. Chacun est libre de s'exprimer dans le respect de l'autre. A 11 h 30, fin du p'tit déj. Tout le monde se quitte. L'occasion pour les uns de passer au marché bio à quelques mètres de là, pour les autres de courir à l'école récupérer sa marmaille. A moins que ce ne soit le moment de... ne rien faire du tout, histoire de goûter encore un peu ce délicat sentiment de plénitude né d'un échange pas comme les autres ■

Calendrier 2002-2003 : 12 octobre, 9 novembre, 14 décembre, 11 janvier, 8 février, 15 mars, 12 avril, 17 mai et 14 juin. Renseignements auprès de la Maison des Isles : 02 51 11 12 32.

Un petit matin baigné de soleil. Dans une maison de quartier claire et spacieuse, que l'on dirait sortie des eaux de la Loire. Le panorama est unique, ouvert sur le fleuve, presque sur la mer, comme une promesse de départ. Dans un tel décor, l'imagination s'emballa. L'architecte trentemousine Annie Lebeau Saint-M'Leux et la plasticienne Delphine Sou-Chi-Chevrais, de l'association Artéchéri, ont donc souhaité utiliser ce bel endroit pour y imprimer leurs désirs communs faits de convivialité, d'échanges et de rencontres.

« J'avais envie de reprendre à Trentemoult l'idée des Cafés Philo », explique Annie. « J'ai commencé à fureter, à regarder ce qui se faisait ailleurs, dans certains cafés nantais ayant déjà initié cette démarche ». En parallèle, Delphine passionnée d'art et d'histoire, se posait les mêmes questions. Ne restait plus aux deux jeunes femmes qu'à se rencontrer et à faire des sciences-humaines le pivot de ces matinées pas comme les autres. La formule des « petits-déjeuners » était née. Avec le soutien de Jean-Yves Malinge, initiateur du « café-philo » du Tillay, à Saint-Herblain. L'historien André Peron fut quant à lui le premier à accepter une invitation, sur le thème « Passer la Loire » (1).

Thé, brioche et sciences humaines

La règle du jeu est simple et conviviale. A 9 h 30, chacun dépose croissants, brioches et autres pains au chocolat dans

Histoire des cafés-philo

C'est à Paris, dans le quartier de la Bastille, que le philosophe Marc Sautet instaure ses premiers rendez-vous dominicaux et informels. Puis les fidèles des débuts sont bientôt rejoints à la terrasse du Café des Phares par des curieux, intéressés par la démarche. L'idée germe, essaime et, en 1992, le réseau des Cafés-Philo prend corps dans sa forme actuelle. Mais autour de cette idée d'échanges et de rencontres, d'autres initiatives naissent à leur tour, à l'exemple de celle, très ouverte, des petits-déjeuners de la Maison des Isles. La philosophie n'est plus seule en scène : les thèmes varient selon les goûts des organisateurs, des intervenants et du public. ■

rousseau
atlantique



Z.I. - B.P. 28 - 44260 SAVENAY

Tél. 02 40 58 97 22

Fax 02 40 56 80 64

DECATHLON VERTOU

“UNE ÉQUIPE PROCHE DE VOUS”

UN ATELIER A VOTRE SERVICE

(CYCLE, TENNIS, SKI, PECHE...)

Ouvert du lundi au samedi
de 9 h à 20 h sans interruption

PARC COMMERCIAL DE LA VERTONNE

44120 VERTOU

TÉL. 02 51 71 23 23

A CHACUN SON NID.



LOIRE ATLANTIQUE
HABITATIONS

Délégation Sud et Sèvre

57, rue de la Commune - 44400 REZÉ
Tél. 02.51.11.00.20 - Fax. 02.51.11.00.19

Arrêt Tramway Place du 8 Mai 1945

TYPO • FFSET PHOTOGRAVURE

TOP
IMPRIMERIE



IMPRESSION

1, 2, 4, 5 Couleurs + Vernis
Format 35x52 - 45x64 - 70x102
TOUS TYPES DE FAÇONNAGE

5, Avenue Lavoisier - Parc d'Activités de TREILLIERES
B.P. 4329 - 44243 LA CHAPELLE S/ERDRE Cedex

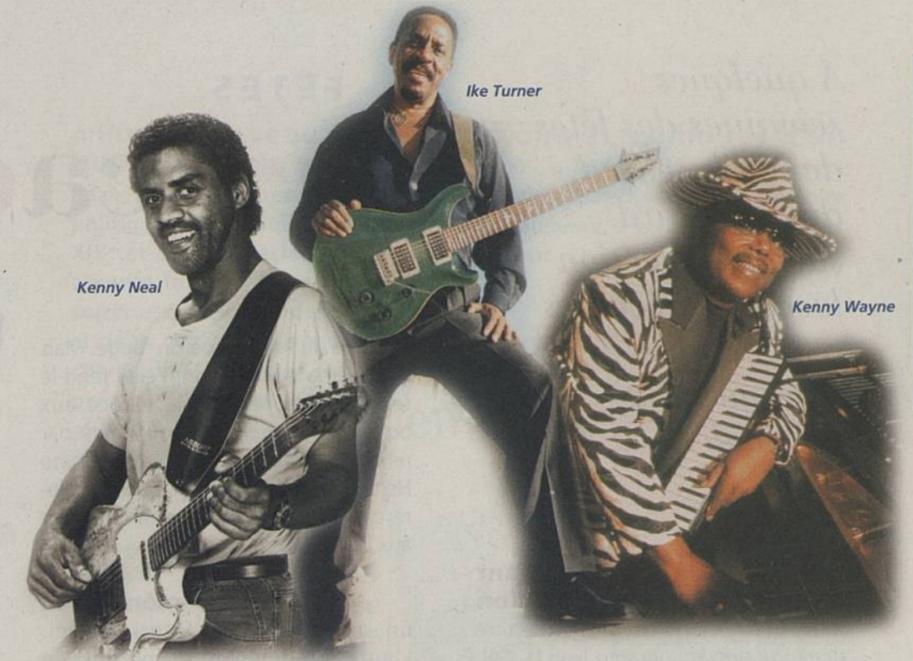
Tél. 02 40 77 81 81 - Fax 02 40 72 04 24

Après cinq ans d'absence, la Nuit du blues revient dans la programmation de l'ARC avec un plateau artistique de renom et de qualité (voir l'encadré). Pour l'association « Culture au service du développement en Afrique » (CUSDA), qui organise l'événement, l'objectif est double.

« Sur un plan culturel, nous souhaitons promouvoir une musique merveilleuse qui témoigne d'une histoire douloureuse », explique Ted Ahloye, coordonnateur général de la manifestation. Et de rappeler que le blues, né dans les champs de coton, « a été le témoin d'un des chapitres les plus barbares de l'asservissement de l'homme par l'homme ». De ce point de vue, le fait que la Trocardière accueille la Nuit du blues est empreint d'une symbolique particulière. En effet, la Louisiane, berceau de la naissance du blues, a eu pour père fondateur Julien Poydras de Lalande, né à... Rezé en 1746. A sa mort en 1824, cet homme riche et influent possédait 500 esclaves. Prévoyant leur affranchissement alors que la Louisiane était esclavagiste, son testament fut l'objet de nombreuses querelles. Son neveu Benjamin Poydras, né à Nantes, dut se battre pendant des années pour faire respecter les dernières volontés de son oncle.

Actions au Togo et au Bénin

S'agissant du second objectif de l'association CUSDA, Ted Ahloye précise « qu'une partie des ressources générées par la tournée 2002 de la Nuit du blues sera affectée à des initiatives de développement local en Afrique ». L'éducation, l'agroalimentaire, la santé publique et l'environnement sont les domaines ci-



NUIT DU BLUES

Nuit blanche et notes noires

Come-back de la Nuit du blues, le 22 novembre à la Troc'. Original : une partie des bénéfices financera des actions de développement en Afrique.

blés. Dans les cartons, deux projets : au Togo, la réalisation d'une unité de conditionnement et de conservation de tomates ; au Bénin, la suppression d'eaux stagnantes, milieu de reproduction des moustiques à l'origine du paludisme.

« Ce que nous voulons, c'est développer une logique inverse à celle du commerce triangulaire », souligne Ted Ahloye, convaincu qu'il n'existe pas de fatalité du sous-développement. « Il n'y a jamais eu de plan Marshall pour l'Afrique. Notre idée est de créer les conditions pour lever des petits capitaux et permettre à ces hommes et ces femmes de reprendre le contrôle de leur destinée. » ■

Au programme

En 15 ans et une demi-douzaine d'albums, Kenny Neal est devenu l'un des maîtres du blues actuel. Will Crosby, « formidable guitariste », James Armstrong, « révélation du blues d'aujourd'hui », Kenny Wayne, « pianiste émérite à la voix gouailleuse » et Sandra Hall, dont la prestation lors d'une précédente Nuit du blues avait marqué les esprits, seront successivement accompagnés par Russel Jackson, « virtuose de la basse » et Stan Hale, « batteur extrêmement doué ». Après 20 ans de silence discographique, Ike Turner est de retour. Celui qui a découvert... Jimi Hendrix, sera accompagné de dix musiciens rompus à la scène et de la chanteuse Audrey Madison. ■

Vendredi 22 novembre à 20 h 30, Halle de la Trocardière, ARC.

Tarif plein : 29 € ; réduit : 26 € ; abonné ARC : 23 €. Restauration sur place.

Tramways vers Orvault à 0 h 12, 4 h 34 et 4 h 57 ; vers Commerce à 3 h 55 et 4 h 49.

A quelques semaines des fêtes de Noël - et oui, déjà - regard sur une sélection locale de récentes productions littéraires ou musicales.

FÊTES

Idées cadeaux

l'histoire du Petit chaperon rouge. Mais ignorant la ponctuation, l'élan rend le texte incompréhensible. Grâce aux bons conseils de l'âne, tout finira par rentrer dans l'ordre. Illustrée par Bruno Heitz, la série baigne dans une singulière et joyeuse atmosphère, à découvrir aux Éditions Casterman.

« Les droits de l'enfant à l'école, pour une éducation à la citoyenneté »

c'est le titre d'un livre signé du Rezéen Jean Le Gal. Celui-ci fut directeur de l'école de Ragon et maître de conférences à l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Nantes. Militant du Mouvement Freinet, chargé de mission aux droits de l'enfant et à la citoyenneté, il s'appuie sur son expérience pour montrer que l'exercice des libertés et de la citoyenneté est possible. « Cela ne concerne d'ailleurs pas seulement l'école, affirme-t-il, mais les familles, les centres de loisirs, les institutions d'éducation, et même les crèches et haltes-garderies ». Éditions De Boeck & Belin.

« La course de l'élan » et « Le festin du morse »

constituent quelques unes des dernières productions du prolifique Hubert Ben Kemoun, lequel vit à Rezé. Dans cette série intitulée « Pas si bêtes » et dédiée aux six ans et plus, l'auteur s'est plu à construire des histoires destinées à prouver aux jeunes que la langue est un inépuisable jeu. Dans « La course de l'élan », par exemple, les animaux se font raconter



notamment en Avignon. L'histoire de « Léon et sa mère » débute en 1942, dans un cabaret parisien : la présence des gangsters-collaborateurs Bony et Lafont dans la salle, ce soir de première, va susciter des événements dont personne ne sortira indemne. Livre disponible au Théâtre de l'Entr'Acte (02 51 80 89 13), dans les librairies Vent d'Ouest, Coiffard, Durance. Éditions des Écrivains. Prix : 11,89 €.



« A Tre Violini » est le 4^e disque autoproduit par l'ensemble de musique baroque Stradivaria, en résidence au centre musical de la Balinière. Dans les bacs fin octobre-début novembre, ce nouvel opus discographique placé sous la direction du violoniste Daniel Cuiller est consacré à la musique italienne et, plus précisément, aux sonates du XVII^e siècle dans les cours d'Europe. « L'affirmation de la tonalité, l'imitation, l'écho, la variation, le contrepunt et les nombreuses possibilités de diminution et d'ornementation ont constitué notre principale source d'inspiration », explique Daniel Cuiller. Collection Cyprès. Distribution : Intégral.

« Loire-Atlantique, tourisme et culture », paru cet été, propose 52 circuits à travers les pays qui composent notre département. Richesses naturelles, historiques et patrimoniales sont à découvrir à pied, à vélo, en voiture, à cheval ou en bateau. « Trentemoult, l'île des cap-horniers » et « Rezé, l'antique et la moderne » constituent deux des chapitres de cet ouvrage tout en couleurs richement illustré. Les textes sont de Laurence Vilaine, les photos de Philippe Caharel. Éditions Siloë. Prix : 17,39 €.

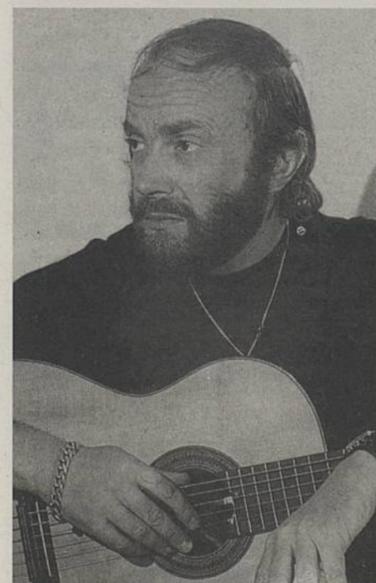
« Les sentinelles éternelles », produit par l'atelier d'écriture du collège de Pont-Rousseau, illustre le combat mené contre les mines anti-personnel. La publication de ce livre a

été soutenue par le Conseil général, les villes de Rezé et Saint-Nazaire, ainsi que par l'association Handicap International. « Les sentinelles éternelles » est disponible depuis février 2002 au collège de Pont-Rousseau, 3 rue Félix Tableau, au prix de 7,50 €.

« Bretagne et Loire au cœur »

est le thème de la revue Signes n°24, hommage à la complicité et au talent qui unissaient deux grands artistes : le chanteur-compositeur Serge Kerval, disparu il y a 4 ans, et le parolier Jacques Durand-Desjeux, qui a passé toute sa vie à Rezé, et où il est décédé voici deux ans. La Ville a d'ailleurs souhaité apporter son concours financier à l'édition de la revue. La présentation officielle s'est déroulée mi-septembre à la Médiathèque Diderot, en présence de l'épouse et de la fille de Jacques Durand-Desjeux (1).

« La Loire est morte ce matin - Entre Saint-Nazaire et Mindin - C'est un marin du bout du monde - Qui l'a poussée dans l'Océan - Sans savoir pourquoi ni



Jacques Durand-Desjeux.

« Pont-Rousseau en Rezé, histoire et mémoires d'un quartier et de sa ville » - En 2000, à la demande de la Ville de Rezé, le Centre d'histoire du travail a entamé des recherches sur l'histoire politique, économique et sociale de Pont-Rousseau, à la fin du XIX^e et au XX^e siècle. Les auteurs ont donc arpenté les rues du quartier,

sollicité la mémoire des anciens, compulsé les archives. En 192 pages et près de 350 photographies, ils proposent aujourd'hui à certains de retrouver leur jeunesse, à d'autres de découvrir le passé d'un quartier à la vitalité insoupçonnée. Idéalement placé, là où Loire et Sèvre se rejoignent, Pont-Rousseau fut longtemps foisonnant de commerçants et d'artisans de toutes professions, avant d'accueillir sur ses berges de Loire une zone industrielle dynamique et pourvoyeuse d'emplois.

Le quartier fut également au centre de la vie politique rezéenne, au point que certains voulurent à plusieurs reprises en faire une commune indépendante. Enfin, Pont-Rousseau fut le lieu incontournable des grandes fêtes populaires d'antan en même temps que la terre d'adoption de nombre d'associations culturelles et sportives.

Jusqu'au 30 octobre, le livre est proposé en souscription au prix de 22 € (au lieu de 29 €). A retirer par les souscripteurs le samedi 16 novembre à partir de 10 h 30 dans les locaux de l'AEPR, 19 bis rue Pierre Brossolette. Des exemplaires seront en vente à partir du 18 novembre au Centre d'histoire du travail (CHT), 2 bis bd Léon-Bureau, 44200 Nantes. Pour le recevoir par courrier, rajoutez 3 € de frais de port. Les chèques à l'ordre du CHT ne seront encaissés qu'après la parution de l'ouvrage. Quant à la vente en librairie, elle débutera fin novembre ■

comment - La triste fin pour une blonde. » Cette strophe de Durand-Desjeux mis en musique par Kerval est la première de celles qui composent « La Loire », chanson promenée dans le monde entier. Mais il en existe des dizaines d'autres, que l'on retrouve dans un cahier de la revue : « Les Filles du Ponant », « L'Églantine des bords de Loire », « C'est la faute à Prévert »... Également au sommaire, de nombreux témoignages et anecdotes illustrant « les vies multiples de Jacques Durand-Desjeux », « le Mac Gyver des arts

et des lettres », « un poète de la chanson », « un touche-à-tout inspiré », « un professeur pas comme les autres ». A noter : la sortie simultanée de la revue et d'un CD réédité de Kerval sur des paroles de Durand-Desjeux. Disponibles au prix unitaire de 18,30 € auprès des Éditions du Petit Véhicule, 20 rue du Coudray, à Nantes (ou se renseigner chez votre librairie) ■

(1) Fille de Simone et de Jacques Durand-Desjeux, Isabelle Pontécaille fut aussi l'épouse de Serge Kerval.

L'équipe municipale vous invite à vous exprimer sur le thème abordé dans la bande dessinée ci-contre (le commerce équitable, le développement durable, etc) ou sur tout autre sujet de votre choix.

Cette page vous est réservée

Les questions et réflexions que vous nous adresserez feront l'objet d'une réponse individuelle par courrier. A vos crayons ! Et n'oubliez pas de mentionner votre adresse pour qu'une réponse puisse vous parvenir.

Courrier à adresser à
M. le Maire, hôtel de ville,
service communication, BP 159,
44403 Rezé cedex. Votre courrier
peut également être adressé par
mél : lemaire@mairie-reze.fr

CONSEILS de FAMILLE LE COMMERCE ÉQUITABLE ⁽¹⁾



LES PETITS PRODUCTEURS DU SUD SONT REGROUPEÉS EN COOPÉRATIVES.



COMME L'UNION FAIT LA FORCE, LES RÉCOLTES SONT VENDUES À UN PRIX MINIMUM GARANTI, MÊME SI LE MARCHÉ BAISSÉ !



EN PLUS, LA COOPÉRATIVE REDISTRIBUE DE L'ARGENT POUR CONSTRUIRE DES ÉCOLES ET DES HÔPITAUX.



COMME ÇA, LES PAYSANS DU SUD ONT DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL. DE LEUR CÔTÉ, ILS S'ENGAGENT À LA QUALITÉ DES PRODUITS ET AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT.

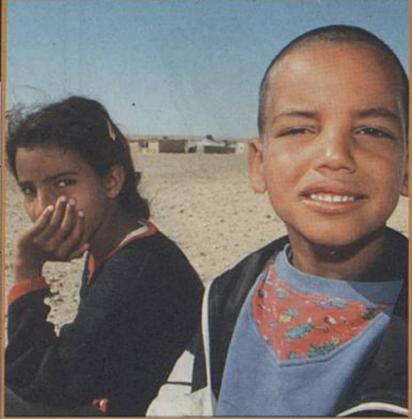


ET IL N'Y A PAS QUE LE CAFÉ ! TU PEUX TROUVER DU THÉ, DU CACAO, DU SUCRE, DES BANANES, ...



(1) Rezé soutient l'initiative « 500 villes pour le commerce équitable ».

Mots fléchés

L'ORPAR lui consacre donc une conférence à Rezé à l'occasion de la semaine des retraités	Nationale pour nos séniors	Avoir autrement En cul de sac	Enterré vivant Entendu entre amis	A un pied à terre Aperçu	Célèbre Pouce	S'occupe de nos anciens à Rezé	Blessés Note élevée
				Il est donc en arrêt de travail ! (le)			
				Genre de musique		Convivial et animé il est organisé par l'ORPAR lors de la semaine nationale des retraités	Manoeuvre qui expose à des poursuites (la)
Pour que nos séniors restent à la page !	Font le bonheur des grands parents			Est organisée inter-génération pendant la semaine nationale des retraités	Bien mérité pour nos séniors		
Mis en examen Terme de chimie				inaugurés pendant la semaine des retraités	Adhérais financière Pronom	C'est la classe ! Note	Donne des baies rouges
Fait un avoir Voyelles				Formalité avant adoption Disposé			A ce moment-là
L'ORPAR, c'est pour eux ! (avec un article)	Prises au doigt Transpire	Devant le père et le fils Négation	Pointai Pour un retrait par traite		Monnaies slaves	Article d'importation Ex-service	
					Chiffres romains Désigner américain		
Ce que les personnes âgées ne doivent pas être			Favorise les rencontres des séniors				Un jeu qui permet aux séniors de se retrouver
		Sont souvent organisés pour les séniors	Ne manquent pas pour nos séniors				
Donne de bons motifs Beau cheval	Un peu d'effet Romains			Il faut tirer du lit pour ce loisir apprécié des séniors			
			Queue de loup Evidence				Vallée disparue
Toujours bomée	Pour les croisières de nos séniors		A la mode Estuaire breton				
				Avant après			
Est pour l'anglais Un sacré homme	Jeu de cartes très prisé de nos séniors		Article	Exclamation Troisième fois			
	Note						Engage le personnel
Piégré Vin en botte	Jette à terre			MAIRIE DE REZE			
			Maison de la culture				

Philippe Imbert 2002





la Nantaise

d'habitations

Un logement pour tous

Jean-Luc Pellerin
Nantes "Le Mélière"

Brigitte Lambourg
Carpelle "Le Valon"

Gerard Le Nobisque
Bouaye "La Coralle"

Christine Dardanne-Néau
Nantes "Fremignou"

Vivre à la nantaise
c'est tout un art de vivre



Agence S B T P

TOUS TRAVAUX VRD
ASSAINISSEMENT - VOIRIE
TERRASSEMENTS - GÉNIE CIVIL

Route des Forges - B.P. 115 - 44600 ST-NAZAIRE
Tél. 02 40 70 22 56
Fax 02 40 00 91 80



Maitre Savonnier depuis quatre générations (1836)

Les savons
pour toute la famille

**SAVONNERIE
ET PARFUMERIE
BERNARD**

REZÉ - YAINVILLE - LUNÉVILLE.
FRANCE

www.persavon.com



**Pensez
à la rentrée !**

FORFAITS - 18 ans

Une monture + deux verres
+ 1 étui
à partir de **54 €**

Optique Sociale

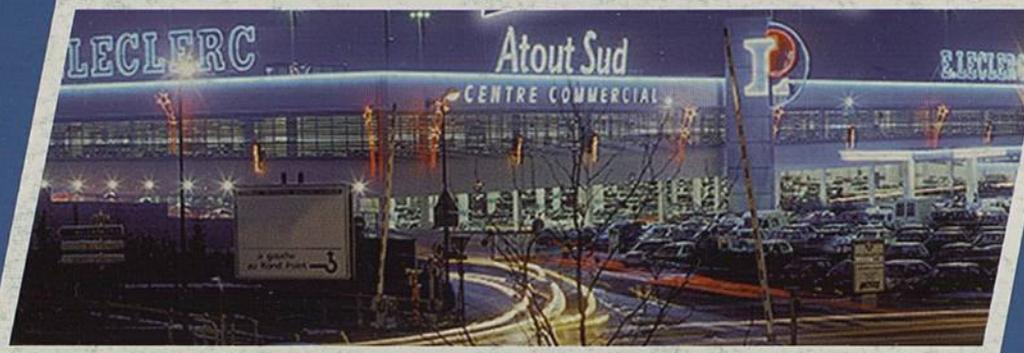
REZÉ - Place du 8-Mai - 1 rue Victor-Hugo
ORVAULT - Petit-Chantilly - 26 rue A.-Goupil
NANTES - Centre - 18 bd Guist'hau

Pour tout renseignement : tél. 02 40 32 38 62

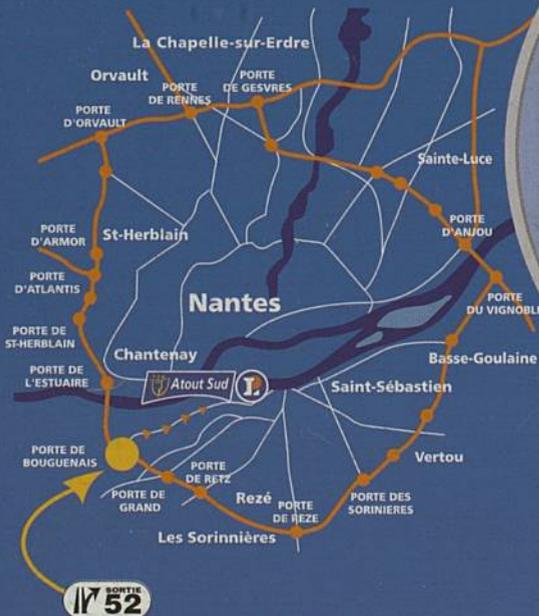


Atout Sud

Ça bouge au Sud !



Venez prendre la Vie du bon côté !



40 Boutiques

EQUIPEMENT DE LA PERSONNE

- AMERICAN JEAN'S
- ATOUT CADEAUX
- BRICE
- DIPAKI
- ETAM Lingerie
- LAURENT CERRER
- MARC ORIAN Bijouterie
- MAROQUINERIE ALOIA
- MIM Prêt à porter
- MS MODE Prêt à porter
- PHILDAR Prêt à porter
- SAN MARINA
- Jacqueline RIU

SANTE / BEAUTE

- ELITE COIFFURE
- LA GENERALE D'OPTIQUE

I MANÈGE À BIJOUX

I PARAPHARMACIE E.LECLERC

- PARFUMERIE NOCIBÉ
- PHARMACIE
- SAINT KARL COIFFURE
- YVES ROCHER

CULTURE / LOISIRS COURIR

I ESPACE CULTUREL

I ESPACE ENFANTS DÉCOUVERTE

I LECLERC VOYAGES Licence n° 044 96 000 2

- MAG PRESSE
- MANÈGE ENFANTS
- PHONE SHOP

DECO / MAISON

- POINT CADRES
- BLINEAU FLEURS

SERVICES

- BPBA
- FUJI IMAGE SERVICE
- MISTER MINIT
- ESPACE DAZIBAO
- RAPID'COUTURE
- TOP NET

RESTAURATION

- BRIOCHE DOREE
- FLUNCH
- L'ATELIER DU CHOCOLAT
- LA REZEENNE
- PIZZERIA/GRILL L'ARLEQUIN
- L'ARMOIRE A PAINS

I HYPERMARCHÉ E.LECLERC

P 1700 PLACES
dont 1200 couvertes



ATOUT SUD

Tél. 02 51 70 70 70

REZÉ - Route de Pornic

Lignes de Bus Directes n°36 et n°38

www.leclerc-atout-sud.com



Agence Paul Préd - 02 47 88 32 10